totalité des obligations, s'est concrétisée par le remboursement effectif, pour un prix de 462 millions d'euros, de 62 % des obligations existantes.

L'opération a été financée par le lancement, début janvier 2005, d'un emprunt obligataire classique à taux fixe de 4,125 %. Cet emprunt, d'un montant total de 750 millions d'euros a été intégralement souscrit le 28 janvier 2005 ; d'une durée de 7 ans, il sera remboursé *in fine* le 31 janvier 2012.

Enfin, le Groupe a procédé au swap de cette émission obligataire euros à taux fixe en dollars US à taux variable afin de constituer un endettement en dollar pour couvrir ses actifs nets en dollar et ainsi réduire significativement la sensibilité des fonds propres du Groupe aux variations futures de taux de change entre l'euro et le dollar US.

30. – Rapprochement avec les US Gaap.

Le tableau de rapprochement entre le résultat et les capitaux propres déterminés selon les normes françaises et selon les normes américaines sera présenté dans le document « 20-F » qui sera déposé aux Etats-Unis au plus tard le 30 juin 2005.

Les impacts sur les comptes au 31 décembre 2004 des divergences de méthode recensées sont les suivants :

Détermination du prix d'acquisition de Bcom3. — En normes françaises dans les comptes consolidés, la juste valeur des actions Publicis et des ORANEs remis aux actionnaires de Bcom3 est déterminée en retenant le cours de bourse à la date d'acquisition, soit 17,6 € au 24 septembre 2002. Selon les normes américaines, le cours d'annonce du rachat doit être retenu, soit 36,4 €.

Acquisition Saatchi & Saatchi :

— Traitement de l'acquisition Saatchi & Saatchi : Selon la méthode dérogatoire (Article 215 du règlement CRC 99-02) en normes françaises et selon la méthode de l'acquisition (« purchase accounting ») en normes américaines ;

— Options de souscription d'actions Saatchi & Saatchi restant à lever : Les options non exercées sont prises en compte en normes françaises au moment de leur levée alors qu'en normes américaines, elles sont incluses dans le prix d'acquisition initial ;

Autres acquisitions :

— Coûts de restructuration : en normes françaises, les écarts d'acquisition incluent les coûts de restructuration encourus en exécution de programmes de réorganisation décidés au moment de l'acquisition et chiffrés dans la période courant jusqu'à la clôture de l'exercice suivant la clôture de l'exercice d'acquisition. En normes américaines, ces coûts sont passés en charges de l'exercice lorsqu'ils n'ont pas pu être décidés et chiffrés avant la date anniversaire de la date d'acquisition ;

— L'écart d'acquisition dégagé sur l'acquisition, rémunérée par émission d'actions nouvelles, du Groupe FCA en 1993 a été imputé sur les capitaux propres. En normes américaines, cette dérogation au principe d'inscription à l'actif des écarts d'acquisition n'étant pas admise, l'écart a été remis à l'actif du bilan ;

— Certains paiements faits à d'anciens actionnaires salariés consécutivement à l'acquisition sont considérés comme un complément de prix d'acquisition en normes françaises. En normes américaines, dans la mesure où ces paiements sont subordonnés à la continuation de contrats de travail, les montants sont comptabilisés en charges sur la période à laquelle ils se rattachent.

Incidence des normes américaines en matière d'évaluation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. — En normes américaines, les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie dégagés à l'occasion d'une acquisition ne sont plus amortis depuis le premier janvier 2002 et font l'objet de tests de dépréciation. A ce titre, une analyse est en cours et pourrait conduire à constater une dépréciation exceptionnelle sur ces actifs.

Options de souscription d'actions. — En normes françaises, il est constaté lors des levées, une augmentation de capital et prime d'un montant égal au prix d'exercice de l'option (options de souscription) ou une livraison d'actions propres (options d'acquisition d'actions). En normes américaines, la différence entre la valeur de marché (cours de bourse) et le prix d'exercice à la date d'attribution est enregistrée au bilan et amortie au compte de résultat sur la période durant laquelle ces options ne peuvent être exercées.

Valeurs mobilières. — En normes françaises, seules les pertes latentes correspondant à la différence entre valeur au bilan et valeur de marché sont reconnues ; les provisions éventuelles peuvent être reprises en cas de modification ultérieure favorable des valeurs de marché. En normes américaines, pour ce qui est de la catégorie dont les valeurs mobilières détenues par le Groupe relèvent (valeurs librement cessibles), celles-ci sont enregistrées à la valeur de marché à l'actif du bilan et les pertes et gains latents sont portés sous la rubrique spécifique des capitaux propres.

Comptabilisation des Credit Linked Notes (CLN). — En US Gaap, la société émettrice des CLN est une « Variable Interest Entity » (VIE) à consolider par Publicis selon la règle comptable américaine FIN 46. Les titres d'emprunt détenus par l'entité émettrice des CLN sont classés en titres disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, avec variation de la juste valeur en capitaux propres. L'Asset Swap et le Crédit Default Swap sont des dérivés évalués à la juste valeur, avec variation de la juste valeur enregistrée en résultat.

Classement des ORANE. — Dans les comptes français, les ORANEs sont classés en autres fonds propres et constituent une dette en comptes américains.

Provisions pour risques et charges. — Certaines provisions pour double capacité incluses dans l'écart d'acquisition en normes françaises sont enregistrées en charges selon les normes américaines.

85297

SEPT ADENAUER

Société civile immobilière au capital de 457 200 €.
Siège social : 5, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
408 059 871 R.C.S. Paris.

Approbation par l'assemblée générale du 7 mars 2005 des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale du 7 mars 2005 et publiés dans les « Affiches Parisiennes » du 29 mars 2005 sous le nº G005996.

85228

SNECMA

Société anonyme au capital de 270 092 310 €.
Siège social : 2, boulevard du Général-Martial-Valin, 75015 Paris.
562 111 997 R.C.S. Paris.

Documents comptables annuels.

A. — Comptes consolidés.

I. — **Bilan consolidé au 31 décembre 2004.**
(En millions d'euros.)

Actif	Notes	31/12/04	31/12/03
Ecarts d'acquisition	3.B.1.a	683	731
Immobilisations incorporelles	3.B.1.b	342	229
Immobilisations corporelles.	3.B.1.c	1 082	1 101
Immobilisations financières.	3.B.1.d	298	390
Titres mis en équivalence	3.B.1.e	16	15
Actif immobilisé.	2.A	2 421	2 466
Stocks et encours	3.B.2	2 063	2 003
Avances et acomptes versés.		134	142
Créances d'exploitation	3.B.3	2 486	2 289
Impôt différé actif	3.B.4	189	215
Autres créances et comptes de régularisation	3.B.5	131	154
Valeurs mobilières de placement	3.B.6.a	939	486
Disponibilités	3.B.6.b	115	118
Actif circulant		6 057	5 407
Total actif		8 478	7 873

Passif	Notes	31/12/04	31/12/03
Capital	3.B.7.a	270	270
Réserves.		844	761
Ecarts de conversion.		– 36	– 30
Résultat de l'exercice		234	182
Capitaux propres (Part du groupe)		1 312	1 183
Intérêts minoritaires		90	91
Provisions pour risques et charges	3.B.8	1 385	1 341
Dettes soumises à des conditions particulières	3.B.9	430	364
Emprunts et dettes financières	3.B.10	1 000	855

Passif	Notes	31/12/04	31/12/03
Avances et acomptes reçus		1 406	1 373
Dettes d'exploitation	3.B.11	2 437	2 260
Impôt différé passif	3.B.4	136	100
Autres dettes et comptes de régularisation	3.B.12	282	306
Dettes		5 691	5 258
Total passif		8 478	7 873

II. — Compte de résultat consolidé.
(En millions d'euros.)

	Notes	Exercice 2004	Exercice 2003
Chiffre d'affaires	2.B	6 812	6 431
Achats consommés	3.A.1	– 3 867	– 3 582
Charges de personnel	3.A.2	– 2 131	– 1 987
Impôts et taxes		– 147	– 142
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3.A.3	– 325	– 318
Autres produits et charges d'exploitation	3.A.4	169	74
Résultat d'exploitation	2.C	511	476
Résultat financier	3.A.5	– 46	– 58
Résultat courant des entreprises intégrées		465	418
Résultat exceptionnel	3.A.6	– 48	– 48
Impôts sur les résultats	3.A.7	– 127	– 140
Résultat net des entreprises intégrées		290	230
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3.B.1.e	3	3
Amortissement des écarts d'acquisition	3.B.1.a	– 48	– 48
Résultat net de l'ensemble consolidé		245	185
Intérêts des minoritaires		– 11	– 3
Résultat net (Part du groupe)		234	182
Résultat par action (en euros)	3.A.8	0,88	0,68
Résultat dilué par action (en euros)	3.A.8	0,88	0,68

III. — **Variation des capitaux propres consolidés.**
(En millions d'euros)

	Capital et primes	Réserves		Réserve de conversion	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
		Titres de l'entreprise consolidante	Autres			
Situation à la clôture 2002	270	– 6	693	9	106	1 072
Distribution de l'exercice			– 32			– 32
Affectation du résultat N – 1			106		– 106	
Résultat de l'exercice					182	182
Variation de l'écart de conversion (*)				– 39		– 39
Situation à la clôture 2003	270	– 6	767	– 30	182	1 183
Distribution de l'exercice			– 56			– 56
Affectation du résultat N – 1			182		– 182	
Résultat de l'exercice					234	234
Variation de l'écart de conversion				– 6		– 6
Changement de méthode (**)			– 43			– 43
Situation à la clôture 2004	270	– 6	850	– 36	234	1 312

(*) Lié principalement à la conversion des comptes en dollars des filiales.
(**) Lié à l'application au 1er janvier 2004 de la recommandation du CNC 2003-R.01.

	Intérêts minoritaires
Situation à la clôture 2002	96
Distribution de l'exercice	– 6
Autres	– 2
Résultat de l'exercice	3
Situation à la clôture 2003	91
Distribution de l'exercice	– 5
Autres	– 1
Résultat de l'exercice	11
Changement de méthode	– 6
Situation à la clôture 2004	90

IV. — **Tableau des flux de trésorerie.**
(En millions d'euros.)

	Exercice 2004	Exercice 2003
I. Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'exploitation :		
Résultat net consolidé	234	182
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)	– 1	– 1
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	296	394
Plus-values de cession d'éléments d'actif	24	15
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	– 1	– 1
Autres éléments (dont impôts différés)	60	39
Part des intérêts minoritaires	11	2
Capacité d'autofinancement	623	630
Variation nette des stocks et encours de production	– 27	125
Variation des dettes et créances d'exploitation	57	– 177
Variation des autres dettes et créances	53	– 30
Variation nette des créances et dettes d'IS (hors impôt différé)	– 51	89
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	– 35	43
Variation du besoin en fonds de roulement	– 3	50
Total I	620	680
II. Trésorerie provenant des (affectée aux) investissements :		
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles et corporelles	– 324	– 251
Investissements nets d'exploitation	– 324	– 251
Décaissements nets sur acquisitions de titres	– 9	– 30
Encaissements sur cessions de titres	1	1
Encaissements nets sur immobilisations financières	67	– 52
Cession d'activités	23	
Incidence des variations de périmètre	13	
Total II	– 229	– 332

	Exercice 2004	Exercice 2003
III. Trésorerie produite par (affectée aux) opérations de financement :		
Remboursement d'emprunts.	– 44	– 158
Remboursement d'avances remboursables.	– 25	– 25
Nouveaux emprunts.	223	203
Avances remboursables reçues.	77	45
Variation des financements court terme. . . .	– 108	– 109
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère	– 56	– 32
Dividendes versés aux minoritaires	– 6	– 6
Total III	61	– 82
IV. Incidence des variations de taux de change - Total IV	– 2	– 8
Variation nette de la trésorerie - I + II + III + IV	450	258
Trésorerie à l'ouverture.	604	346
Trésorerie à la clôture	1 054	604
Variation de la trésorerie.	450	258

V. — **Annexe aux comptes consolidés.**

A la suite de l'ouverture du capital de Snecma décidée par le gouvernement français, l'action Snecma a été admise à la cotation sur le Premier marché d'Euronext Paris à compter du 18 juin 2004. Environ 35 % du capital a été mis sur le marché dans le cadre de l'Offre à prix ouvert (investisseurs individuels), du Placement global garanti (investisseurs institutionnels) et de l'Offre réservée aux salariés, cette dernière représentant 3,5 % du capital. L'ensemble du coût de ces opérations, dont l'abondement versé dans le cadre de l'actionnariat salarié, est comptabilisé en charges exceptionnelles pour 29 M€.

Le 29 octobre 2004, le rapprochement des groupes Snecma et Sagem a été annoncé.

Ce rapprochement se traduira par l'acquisition, via une offre publique d'échange et une offre publique d'achat, du groupe Snecma par le groupe Sagem puis par la fusion des deux groupes.

L'ensemble des opérations aura lieu au cours du premier semestre 2005. Ainsi les comptes de l'exercice 2004 ne comprennent pas les conséquences de ce projet de rapprochement.

1. – Principes comptables.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement CRC 99-02 approuvé par le Comité de réglementation comptable du 29 avril 1999, l'ensemble des méthodes préférentielles étant appliqué par le groupe Snecma.

Snecma applique pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2004 la recommandation du CNC nº 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires (cf. paragraphe B.13).

Auparavant, Snecma provisionnait en totalité ses engagements au titre des retraites en France, mais selon des modalités d'évaluation différentes.

Par ailleurs, les insuffisances de couvertures sur les engagements de retraite à l'étranger étaient inscrites en engagements hors bilan.

L'impact à l'ouverture de ce changement de méthode a été comptabilisé directement en capitaux propres, conformément à la réglementation comptable.

Il se traduit par une diminution des capitaux propres groupe de 43 M€ et des réserves minoritaires de 6 M€, relatif à la comptabilisation des écarts actuariels existants au 31 décembre 2003, à l'application des modalités d'évaluation conforme à la recommandation et à la comptabilisation dans le bilan des engagements nets au titre des fonds de pension étrangers.

A. Méthodes de consolidation.

1. Critères de consolidation. — Les sociétés dans lesquelles Snecma exerce un contrôle durable de droit ou de fait et dont la contribution au chiffre d'affaires (seuil de 15 millions d'euros), au résultat d'exploitation, au résultat net ou au total bilan représentent une part significative des montants consolidés, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par Snecma et un autre groupe sont consolidées par intégration proportionnelle lorsque leur contribution au chiffre d'affaires consolidé est supérieure à 15 millions d'euros. Par exception à ce principe, les sociétés dont l'importance, après élimination des opérations internes au groupe, ne justifie pas l'application de la méthode d'intégration proportionnelle ont été consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés dans lesquelles Snecma, sans en avoir le contrôle exclusif ou conjoint, exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Les sociétés répondant aux critères ci-dessus, mais ne présentant pas à leur date d'acquisition de caractère durable de détention, ne sont pas consolidées. Ces participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, minoré d'une dépréciation si elle est nécessaire.

Les sociétés dans lesquelles le groupe a cessé d'exercer une influence notable sont déconsolidées et évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

En conformité avec la loi de sécurité financière, les entités sans lien de capital, dans lesquelles le groupe Snecma supporte l'essentiel des risques, sont consolidées par intégration globale.

2. Dates d'arrêté des comptes. — Les sociétés sont consolidées sur la base de comptes ou de situations arrêtés au 31 décembre 2004.

3. Date d'effet des acquisitions et des cessions. — L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

— soit à la date d'acquisition des titres ou à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois ;

— soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution ou en cas de restrictions sévères et durables remettant substantiellement en cause le contrôle ou l'influence, ou encore les possibilités de transfert de trésorerie avec les autres sociétés du groupe, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères. — Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

— Les éléments d'actif et passif sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les comptes de résultat sur la base des taux moyens de change de l'exercice ;

— Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours, ainsi que ceux provenant de la différence entre taux de change moyen et taux de change à la clôture, sont portés en écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

5. Opérations internes au groupe. — Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé.

Les opérations, affectant ou non le résultat consolidé, qui interviennent entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement sont éliminées dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Par exception à ce principe, les transactions intervenant entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement sont éliminées dans leur totalité lorsque la société détenue conjointement intervient en tant que simple intermédiaire ou effectue des prestations équilibrées au profit ou dans le prolongement direct de l'activité de ses différents actionnaires.

B. Méthodes et règles d'évaluation.

1. Ecarts d'acquisition. — Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion d'une prise de participation (définis comme la différence entre le coût d'acquisition [frais compris] des titres et la valeur de la quote-part acquise dans la situation nette retraitée [retraitements d'homogénéisation] de la société consolidée estimée à la date d'acquisition) sont affectés aux postes appropriés du bilan consolidé, sur la base d'expertises indépendantes.

Conformément aux dispositions légales, l'affectation des écarts de première consolidation ne devient définitive qu'à l'issue d'un délai d'un an, postérieurement à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont portés à l'actif du bilan dans la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

Les sociétés détenues sont des sociétés industrielles sur lesquelles le groupe ne s'est pas fixé une durée limite de détention et dont les objectifs et prévisions démontrent la rentabilité sur le long terme. La durée maximum d'amortissement autorisée par les textes est retenue : 20 ans.

La valeur actuelle des écarts d'acquisition fait l'objet annuellement d'un examen lorsque des événements ou circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être survenue. De tels événements ou circonstances comprennent, notamment, des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique (débouchés commerciaux, sources d'approvisionnement, évolution d'indices ou de coûts, etc. …) ou les hypothèses ou objectifs retenus par le groupe (plan à moyen terme, parts de marché, carnet de commandes, réglementation, litiges, etc. …).

Au 31 décembre 2004, le groupe n'a constaté aucun indice de perte de valeur.

Les écarts d'acquisition négatifs sont portés dans la rubrique de provisions pour risques et charges « Ecarts d'acquisition passifs » et repris au compte de résultat pour compenser les pertes ou pour couvrir les charges ou moins-values non affectées, prévues lors de l'acquisition et constatées au résultat.

2. Frais de recherche et développement. — Les frais de recherche sont maintenus dans les charges de l'exercice.

Les frais de développement sont comptabilisés selon les règles suivantes :

— Les outillages, y compris les études d'outillages, sont comptabilisés en immobilisations corporelles ;

L'amortissement est de 6 ans 2/3 à compter de la première utilisation.

— Les études d'industrialisation sont comptabilisées en charges à répartir dans les comptes de régularisation de l'actif circulant. L'amortissement comptable est de 5 ans ;

— Les autres dépenses de développement sont immobilisées si toutes les conditions suivantes sont réunies :

– le produit ou procédé est clairement identifié et les coûts qui lui sont imputables peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable,
– la faisabilité technique du produit ou du procédé peut être démontrée,
– la société a l'intention de produire et de vendre ou d'utiliser le produit ou procédé,
– l'existence d'un marché pour le produit ou le procédé peut être démontrée (ou son utilité pour la société en cas d'usage interne),
– des ressources suffisantes existent pour compléter ou commercialiser ou utiliser le produit ou procédé.

De plus, l'inscription des frais de développement à l'actif n'est réalisée que dans la limite du montant de la rentabilité assurée par le programme.

Ce montant activable correspond au montant des marges brutes prévues sur les matériels déjà commandés, hors option, par les clients finaux et sur les rechanges nécessaires à leur exploitation. La part des dépenses de développement supérieure à ce montant reste donc en charge de l'exercice en cours.

A partir de l'entrée en service d'un programme, les développements complémentaires ne sont pas immobilisés.

Les dépenses immobilisées sont inscrites en immobilisations incorporelles. Elles sont amorties linéairement sur 10 ans *prorata temporis* à compter du mois de certification de l'avion concerné par le développement.

Lorsque les frais de développement sont explicitement financés dans les prix de vente des matériels de série, ils sont comptabilisés en stock jusqu'à la réalisation du chiffre d'affaires correspondant.

3. Avances remboursables. — Le groupe Snecma a reçu des financements publics pour le développement de projets aéronautiques, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements. Le montant remboursé sur chaque vente est déterminé par avance et fixé dans les contrats de développement. Le mécanisme consiste pour le groupe Snecma à verser un montant fixe par moteur ou équipement vendu. Ainsi, lorsqu'un certain seuil de vente est atteint, les avances se trouvent intégralement remboursées.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, le groupe Snecma doit verser une redevance calculée en fonction du chiffre d'affaires rechange du programme. Celle-ci n'a plus le caractère de remboursement d'une avance mais celui d'une charge d'exploitation.

Jusqu'au 31 décembre 2001, le traitement comptable des avances remboursables dans les comptes consolidés de Snecma consistait à enregistrer la totalité des avances en produits au moment de leur versement et en charges lorsque leur remboursement intervenait. En outre, un engagement hors bilan était constaté, pour la valeur actuelle des remboursements futurs probables.

Il a été décidé d'appliquer, à partir du 1er janvier 2002, un nouveau mode de comptabilisation consistant à traiter les avances comme des ressources de financement et non comme des produits d'exploitation. Ce changement de méthode comptable, permettant de donner une meilleure image de la situation financière du groupe, a eu sa contrepartie en diminution des capitaux propres consolidés (après calcul de l'impact d'impôt différé) au 1er janvier 2002.

Pour donner une image fidèle de cette dette, qui correspondait initialement, pour l'essentiel, à des avances reçues entre 1988 et 1996, il a été retenu, à la date du changement de méthode, un traitement dérogatoire, justifié par son échéance éloignée. Compte tenu de la durée de vie prévisible des programmes correspondants, la dette a été évaluée à hauteur des remboursements estimés sur vingt ans, puis actualisée au taux de 5,5 %.

La valeur nominale de ces avances au 1er janvier 2002 était de 734 millions d'euros.

Ces avances remboursables sont ainsi désormais comptabilisées en « Dettes soumises à des conditions particulières ».

Par ailleurs, le groupe Snecma constate une charge de désactualisation annuelle au titre des avances reçues avant le 1er janvier 2002, celles-ci ayant été comptabilisées en dettes sur la base de leur valeur actuelle de remboursement probable.

4. Immobilisations incorporelles. — Hors écarts d'acquisition et frais de développement, les immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels amortis sur leur durée de vie, soit de 1 à 5 ans et par des fonds de commerce amortis sur une durée n'excédant pas 20 ans.

5. Immobilisations corporelles :

a) Contrats de location-financement : Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date de signature du contrat. Elles sont amorties selon les règles définies ci-dessous dès lors qu'il est fortement probable que l'entreprise acquerra le bien au terme du contrat. La dette correspondant au financement est inscrite au passif.

Les plus-values éventuelles réalisées lors d'opérations de cession-bail sont neutralisées : l'immobilisation concernée reste alors inscrite à l'actif pour sa valeur initiale et le plan d'amortissement d'origine est poursuivi.

b) Autres immobilisations : Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (y compris les frais accessoires) ou de production hors frais financiers.

Les effets des réévaluations pratiquées, dans le cadre des dispositions légales, sur les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables acquises en France avant le 31 décembre 1976 ont été maintenus au bilan.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée d'utilisation estimée, selon le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Agencement et aménagement des constructions	10 ans
Moteurs donnés en location	12 ans
Installations techniques	10 ans
Matériel et outillage	6 ans 2/3
Autres	3 à 4 ans

L'approche par composant n'est pas retenue pour l'exercice 2004, des provisions pour grosses réparations sont constatées le cas échéant.

6. Subventions d'investissement. — Les subventions d'investissement font l'objet d'une inscription dans les comptes de régularisation passif. Elles sont rapportées au résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

7. Immobilisations financières. — Les titres de participation non consolidés sont évalués au coût historique d'acquisition ou, le cas échéant, à leur valeur réévaluée.

Les éventuelles provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur comptable des titres et leur valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en prenant en compte les perspectives de rentabilité, le débouché commercial que la participation représente pour le groupe et la quote-part d'actif net.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

8. Stocks et travaux en cours. — Les stocks et encours sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris frais accessoires ou à leur coût de production en ne tenant pas compte des charges financières, des frais de recherche et de développement, des frais d'administration générale et de distribution et des charges de sous-activité.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à leur valeur probable de réalisation, en tenant compte du prix du marché ainsi que des perspectives de vente et risques liés à l'obsolescence, appréciés par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

9. Créances, dettes et conversion des opérations libellées en devises. — Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Toutefois, si elles présentent un risque de non-recouvrement, une provision pour dépréciation est constituée.

Les créances et dettes liées au flux d'exploitation, ayant fait l'objet de couverture, sont converties au cours moyen de couverture de change de l'exercice suivant. Dans le cas contraire, elles sont évaluées au cours de clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents résultant de cette conversion sont inscrits au résultat financier.

10. Valeurs de placement. — Les valeurs de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base du cours moyen du dernier mois. Dans le cas de titres non cotés, cette évaluation est réalisée sur la base des valeurs probables de négociation.

11. Titres d'autocontrôle. — Les titres représentatifs du capital de la société-mère et détenus durablement par des sociétés consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession sont portés directement en réserves consolidées.

12. Provisions pour risques et charges :

a) Provisions pour pertes à terminaison : Les commandes pouvant donner lieu à la constitution de provisions pour pertes à terminaison sont celles enregistrées en carnet au 31 décembre, c'est-à-dire celles pour lesquelles un contrat a été signé par le groupe ou ses partenaires industriels.

Pour évaluer le niveau de provision éventuelle devant couvrir des pertes sur commandes reçues, le groupe effectue une analyse de rentabilité globale des programmes concernés. Si des pertes nettes sur des commandes en carnet sont identifiées, le groupe affine l'analyse en vérifiant si les estimations de chiffre d'affaires futur sur les rechanges associées, établies sur la base de perspectives raisonnables, permettent de compenser la marge initiale négative. Les flux retenus dans cette analyse font l'objet d'une actualisation pour tenir compte de leur étalement dans le temps.

Les pertes probables font l'objet de provisions pour dépréciation des encours pour la part de production réalisée, et de provisions pour risques pour le complément. Ces pertes sont déterminées par mise à jour régulière des prévisions de résultats à terminaison.

b) Provisions pour garanties financières relatives aux ventes : Dans le cadre des campagnes de ventes des moteurs civils, le groupe Snecma est amené à accorder des garanties en faveur de ses clients. Celles-ci sont de deux types :

— les garanties financières qui consistent pour Snecma à donner sa caution en faveur des établissements prêteurs qui financent son client ;

— les garanties de valeur d'actif qui consistent pour Snecma à donner au client la possibilité de retourner l'avion à une date donnée et à un prix convenu.

Ces engagements pris par Snecma, conjointement avec General Electric, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes. Ils correspondent à sa quote-part moteur dans le financement des avions concernés.

Ces engagements financiers sont accordés dans leur principe dès la signature du contrat de vente, mais ne sont effectivement mis en place qu'à la livraison des avions et si le client le demande.

Ces garanties génèrent des risques dont le montant brut global au 31 décembre 2004 ne reflète toutefois pas le risque net effectivement supporté par Snecma. En effet, les obligations sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire la valeur des avions obtenus en gage.

Les garanties mises en place font l'objet d'une provision pour risques déterminée en distinguant deux types de risques :

— Les risques déclenchés : Ils concernent les engagements garantis par Snecma et pour lesquels un des événements ci-après s'est effectivement produit :

– défaut de paiement sur une échéance ;

– demande par le client de renégociation ou de restructuration des prêts ou des loyers ;

– mise sous le régime des faillites (chapitre 11 ou 7 pour les sociétés américaines ou procédure équivalente dans les autres pays) ;

– notice de retour de l'avion dans le cadre des garanties de valeur d'actif.

L'évaluation de ces risques est faite à partir de l'engagement brut de Snecma, déduction faite de la valeur du gage. Ces risques étant déclenchés, leur montant est calculé au taux moyen des couvertures de change en place.

— Les risques non déclenchés : Les risques non déclenchés font l'objet d'une évaluation statistique qui prend en compte, outre la valeur des avions, la probabilité de défaillance des clients telle qu'elle ressort des rapports établis par les agences de cotation et de notation indépendantes. Ces risques sont évalués au taux de clôture.

c) Provisions pour garanties de fonctionnement : Dans le cadre normal de ses activités, le groupe est conduit à consentir à ses clients diverses garanties, notamment de fonctionnement et de performance sur ses livraisons de moteurs et d'équipements.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de ces engagements. Elles couvrent généralement un à deux ans de fonctionnement de matériels livrés. Elles sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

13. Engagements de retraite et prestations assimilées. — Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont des régimes à prestations définies ou des régimes à cotisations définies. Dans ce dernier cas les versements aux organismes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure et aucun engagement n'est donc comptabilisé à ce titre.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le groupe supporte différents engagements au titre des retraites et des prestations assimilées en France et à l'étranger :

— En France, les engagements de départ en retraite supportés au titre des conventions collectives en vigueur ou d'accords d'entreprise ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision. Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âge, d'un régime complémentaire à cotisations définies ou d'un régime de retraite différentielle à prestations définies ;

— Les engagements de retraite en Grande-Bretagne, au Canada, aux Etats-Unis et en Belgique sont couverts par les actifs des fonds de pension mis en place dans ces pays.

Le montant des engagements a été évalué selon la méthode des unités de crédits projetées qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de services lui donneront éventuellement droit lors de son départ en retraite.

Les actifs sont constitués auprès d'organismes assurant le versement des rentes dans les pays concernés.

L'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations au titre du régime de retraite différentielle et des engagements à l'étranger sont provisionnés en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés en résultat.

Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le groupe.

L'évaluation actuarielle des fonds et celle des engagements de retraite font l'objet d'une évaluation annuelle par des actuaires indépendants.

Le cas échéant, l'effet de changements dans les hypothèses actuarielles retenues est étalé sur la durée d'activité résiduelle des salariés, conformément à la méthode dite du « Corridor ».

14. Instruments financiers. — En raison de l'importance des transactions effectuées en dollars US dans le domaine aéronautique, le groupe gère le risque de change de façon globale en couvrant par des opérations à terme, fermes et optionnelles, ses flux prévisionnels de recettes commerciales nets des dépenses dans la même devise.

Les primes payées et encaissées sur options sont enregistrées au bilan dans les postes autres créances et autres dettes et seulement enregistrées en compte de résultat à l'échéance ou à la tombée des options.

Les ventes et achats ayant fait l'objet de couvertures de change sont comptabilisés au cours moyen des couvertures de l'exercice.

15. Engagements hors bilan :

a) Garanties financières : Les garanties financières en vigueur décrites au paragraphe 1.B.12.b ci-avant sont portées en engagements donnés pour leurs valeurs brutes et font, le cas échéant, l'objet de provision pour risques.

b) Effets escomptés et non échus : La valeur des effets remis à l'escompte et non encore échus est portée, le cas échéant, en engagements hors bilan.

16. Chiffre d'affaires :

a) Activité de série : Le fait générateur du chiffre d'affaires est constitué par le transfert de propriété.

b) Contrats d'étude pluriannuels : Le résultat des contrats d'étude à long terme est dégagé au prorata de l'avancement. Celui-ci est mesuré en fonction des clauses contractuelles et sur la base des coûts des travaux réalisés par rapport au coût total des contrats.

Les pertes à terminaison sur contrats en cours sont, le cas échéant, provisionnées dès qu'elles sont prévisibles.

c) Autres contrats pluriannuels : Le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction de l'avancement. L'avancement est généralement constaté par les événements contractuels prévus (essentiellement heures de vol).

En fonction des caractéristiques du contrat et de la flotte concernée, une marge moyenne est prévue sur le contrat.

C'est à partir de ce taux de marge que sont déterminés les coûts à comptabiliser au regard du chiffre d'affaires. Si ce coût calculé est inférieur aux coûts constatés, les coûts temporairement excédentaires sont maintenus en stocks et encours. Si le coût calculé est supérieur aux coûts constatés, une provision pour prestation à fournir est comptabilisée pour le montant de l'écart.

17. Résultat exceptionnel. — Le résultat exceptionnel est composé des incidences d'événements ou de transactions distincts des activités ordinaires et qui, par nature, ne se reproduisent pas de manière fréquente ou régulière (par exemple, incidence de la fermeture d'un site).

18. Impôts différés. — La situation fiscale différée est déterminée pour chaque entité ou groupe fiscal sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour chaque société ou groupe fiscal, comparés par échéance : les impôts différés passifs nets sont systématiquement comptabilisés ; les impôts différés actifs nets le sont s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable à l'horizon de cinq ans au plus.

19. Modalités de calcul du résultat par action. — Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net consolidé, part du groupe, par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs est présenté hors actions d'autocontrôle. Il est ajusté rétroactivement en cas d'émission d'actions gratuites.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net consolidé, part du groupe, par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de l'exercice. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments antidilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

20. Tableau des flux de trésorerie. — Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

L'incidence de la variation du taux de change s'entend de la variation des taux entre la clôture et l'ouverture et de son impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

La trésorerie comprend les disponibilités et les valeurs mobilières de placement. La variation des prêts et dettes vis-à-vis des filiales non consolidées ainsi que la variation des concours bancaires courants sont présentées dans les opérations de financement.

C. Périmètre de consolidation.

1. Evolution du périmètre de consolidation. — Au cours de l'année 2004, le périmètre du groupe Snecma a été modifié suite aux opérations suivantes :

— Entrée en consolidation de la société allemande Labinal GmbH, en charge de la commercialisation d'équipements aéronautiques. Cette entrée de périmètre résulte du dépassement en 2004 du seuil de consolidation sur le chiffre d'affaires externe. Cette société est consolidée en intégration globale ;

— Création de la société Techspace Aero Inc. par Techspace Aero, qui a acquis en juillet 2003, Cenco pour 5,1 millions de dollars. Cenco est un bureau d'études qui sous-traite l'ensemble des tâches de réalisation, de construction et d'assemblage de bancs d'essai. Cette filiale est détenue à 100 %. Le goodwill calculé suite à l'acquisition s'élève à 0,7 million de dollars. Cet incorporel a été totalement amorti en raison de son caractère non significatif ;

— Entrée en consolidation de la société sud-africaine Turbomeca Africa Pty Ltd, détenue à 51 % par Turbomeca, depuis sa création par Denel, en 2002. Cette société a pour activité la fabrication de composants de moteurs et la réparation de moteurs et d'équipements. Aucun goodwill n'est à constater pour cette société ;

— Entrée en consolidation du groupe Teuchos, acheté par Labinal en 2001 (détenu à 97,49 %). Ce groupe est composé de 4 sociétés :
- Teuchos Holding,
- Teuchos Exploitation,
- Teuchos S.A.S.,
- B2T Technologies.

Les pertes cumulées depuis l'acquisition représentent 7,2 millions d'euros ((5,8) millions d'euros de pertes cumulées, et (1,4) million d'euros de minoritaires provisionnés par prudence). Par ailleurs, le goodwill constaté de 6,9 millions d'euros a été totalement amorti compte tenu des pertes constatées.

Ces éléments étaient provisionnés en 2003 dans les comptes du groupe Snecma.

L'ensemble de ces opérations présente l'incidence suivante sur les comptes consolidés :

Base 1er janvier 2004 (En millions d'euros)	Labinal GmbH	Cenco	Teuchos	Turbomeca Africa Pty Ltd	Total
Total actif immobilisé	1,2	– 1,7	0,8	– 1,2	– 0,9
Total bilan	4,3	1,6	23,4	24,2	53,5
Position financière nette (1)	2,7	0,8	– 11,4	– 5,8	– 13,7

(1) Valeurs mobilières de placement + trésorerie – dettes financières.

2. Sociétés sans lien en capital. — En 2004, une partie des engagements hors bilan liés au financement des ventes (décrits aux paragraphes 1.B.12.b et 5.D) était supportée par une entité dans laquelle le groupe Snecma portait l'essentiel des risques. Ces risques étaient inclus dans le montant des provisions pour garanties financières détaillées dans cette note. En conformité avec les nouvelles dispositions sur la nécessaire consolidation de ces sociétés, cette dernière est intégrée en 2004 dans le périmètre de consolidation du groupe Snecma.

L'incidence de cette intégration est la suivante :

Base 1er janvier 2004 (en millions d'euros)	Laura Leasing
Immobilisations	42
Total bilan	46
Position financière nette	– 60

3. Liste des sociétés consolidées :

Raison sociale, forme, siège social	N° Siren ou pays	Exercice 2004			Exercice 2003		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
Snecma S.A.	Société-mère						
Filiales directes de Snecma :							
Snecma Moteurs S.A., 75015 Paris	414 815 217	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Hispano-Suiza S.A., 92707 Colombes	692 015 217	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Hurel-Hispano (ex HSA), Gonfreville l'Orcher, 76700 Harfleur	352 050 512	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Techspace Aero, B4041 Milmort	Belgique	I.G.	51,0	100,0	I.G.	51,0	100,0
Etablissements Vallaroche S.A., 75015 Paris	542 028 154	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Snecma Propulsion Solide, 33187 Le Haillan	434 021 028	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Labinal (ex Canalab) S.A., 78180 Montigny-le-Bretonneux	301 501 391	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Snecma USA Inc. (ex Labinal Inc.), Wilmington/Delaware 19808	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Turbomeca S.A., 64510 Bordes	338 481 955	I.G.	99,9	100,0	I.G.	99,9	100,0
Connecteurs Cinch S.A., 75015 Paris	572 046 670	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Technofan S.A., 31700 Blagnac	710 802 547	I.G.	61,37	100,0	I.G.	61,37	100,0
Sofrance S.A., 87800 Nexon	757 502 240	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier-Bugatti S.A., 78141 Vélizy	712 019 538	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier-Dowty International Ltd, Gloucester	Royaume-Uni	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Laura Leasing	Royaume-Uni	I.G.	100,0	100,0	N.C.		
Europropulsion S.A., 92150 Suresnes	388 250 797	I.P.	50,0	50,0	I.P.	50,0	50,0
SEM MB S.A., 95815 Argenteuil	592 027 312	E.Q.	50,0	50,0	E.Q.	50,0	50,0
Filiales de Snecma Moteurs :							
Snecma Services S.A., 75015 Paris	562 056 408	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
CFM International S.A., 75105 Paris	302 527 700	I.P.	49,9	49,9	I.P.	49,9	49,9
CFM International Inc., City of Dover, Co Kent, Delaware 19901	USA	I.P.	50,0	50,0	I.P.	50,0	50,0
Filiale de Snecma Services :							
Snecma Services Participations S.A., 75015 Paris	414 815 399	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Filiale de Snecma Services Participations :							
Snecma Services Brussels, 1200 Woluwé Saint Lambert	Belgique	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Filiale de CFM International Inc. :							
Shannon Engine Support Ltd, Shannon, Co Clare	Irlande	I.P.	50,0	50,0	I.P.	50,0	50,0
Filiale de Hurel-Hispano :							
Hurel-Hispano UK Ltd, Burnley Lancashire	Royaume-Uni	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Filiale de Techspace Aero :							
Techspace Aero Inc., Cincinnati, Ohio 45246	USA	I.G.	51,0	100,0	N.C.		
Filiale de Techspace Aero Inc. :							
Cenco Inc., Minnesota 55112	USA	I.G.	51,0	100,0	N.C.		
Filiale de Etablissements Vallaroche :							
Soreval, L. 2633 Senningerberg	Luxembourg	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0

Raison sociale, forme, siège social	N° Siren ou pays	Exercice 2004			Exercice 2003		
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
Filiales de Labinal :							
Labinal GmbH, 21129 Hambourg	Allemagne	I.G.	100,0	100,0	N.C.		
Teuchos Holding, 78990 Elancourt	352 876 197	I.G.	97,5	100,0	N.C.		
Filiales de Teuchos Holding :							
B2T Technologies, 31300 Toulouse	424 327 914	I.G.	49,7	100,0	N.C.		
Teuchos Exploitation, 78990 Elancourt	353 054 505	I.G.	97,5	100,0	N.C.		
Teuchos, 31300 Toulouse	382 849 990	I.G.	97,5	100,0	N.C.		
Filiales de Snecma USA Inc. (ex Labinal Inc.) :							
Labinal Inc. (ex LADS Inc.), Wilmington/Delaware 19808	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier-Bugatti Systems Inc., Wilmington/Delaware 19808	USA	I.G.	100,0	100,0	N.C.		
Cinch Connectors Inc., Wilmington/Delaware 19808	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Globe Motors Inc., Wilmington/Delaware 19808	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Labinal de Mexico S.A. de CV (ex Aerotec), Chihuahua	Mexique	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Labinal Corinth Inc., Corinth/Texas 76210	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Turbomeca USA Inc. (ex TEC), Wilmington/Delaware 19808	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Filiale de Globe Motors Inc. :							
Globe Motors Portugal, Modivas Vila do Conde 4485-595	Portugal	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Filiales de Turbomeca S.A. :							
Microturbo S.A., 31200 Toulouse	630 800 084	I.G.	99,9	100,0	I.G.	99,9	100,0
Turbomeca Africa Pty Ltd, Bonaero Park 1622	Afrique du Sud	I.G.	51,0	100,0	N.C.		
Filiales de Messier-Bugatti :							
A-Carb LLC Walton, Kentucky 41094	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
S-Pro Pte Ltd, Singapore 508956	Singapour	E.Q.	50,0	50,0	E.Q.	50,0	50,0
Filiales de Messier-Dowty International Ltd :							
Messier-Dowty S.A., 78142 Velizy	552 118 846	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier-Dowty Ltd, Gloucester GL2QH	Royaume-Uni	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier-Dowty Inc., Ajax Ontario	Canada	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Filiale commune de Messier-Dowty Int. et Messier-Bugatti :							
Messier Services International, 78140 Vélizy	434 020 996	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Filiales de Messier Services International :							
Messier Services S.A., 78140 Vélizy	439 019 485	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier Services Inc., Sterling Virginia 20166-8914	USA	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier Services Pte Ltd, Singapore 508985	Singapour	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Messier Services Ltd, Gloucester GL29QH	Royaume-Uni	I.G.	100,0	100,0	I.G.	100,0	100,0
Participation de Messier Services International :							
Hydrep, 35800 Saint-Lunaire	381 211 184	E.Q.	50,0	50,0	E.Q.	50,0	50,0
Participation de Messier Services Inc. :							
A-Pro Inc. Tallahassee, Florida 32301	USA	E.Q.	50,0	50,0	E.Q.	50,0	50,0
Filiale de Messier Services Pte Ltd :							
Messier Services Asia Pte Ltd, Singapore 508985	Singapour	I.G.	60,0	100,0	I.G.	60,0	100,0

I.G. : Intégration globale.
I.P. : Intégration proportionnelle.
E.Q. : Mise en équivalence.
N.C. : Non consolidée.

4. Principales sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation :

(En millions d'euros)	Pourcentage de contrôle	Capitaux propres après résultat au 31/12/04	Résultat 2004	Valeur nette comptable 2004
SnecmaSat	100,00	0,2		
Sichuan Snecma Aero-Engine Maintenance (***)	52,70	– 2,4	– 5,8	
Snecma Morocco Engine Services S.A.S. (***)	51,00	1,6	– 2,6	0,2
International Compressor Technologies S.A.S. (***)	50,00	– 1,3	– 0,8	
Turbomeca do Brasil	100,00	5,4	1,5	8,5
Arianespace Participation	8,57	N.D.	N.D.	
Embraer (*)	3,00	1 174	266	38,4
Snecma Ltd	100,00	N.D.	N.D.	25,9
RRTM	50,00	5,4	0,2	
Famat	50,00	16	0,4	3,8
GEAM (**)	19,90	118	16	30,8

(*) Sur la base des comptes au 30 septembre 2004.

(**) Participation détenue par SSP Inc., filiale non consolidée de Snecma Services Participations.

(***) Provisionnés dans les comptes consolidés du groupe.

N.D. : Non disponible.

2. – Informations sectorielles.

A. Actif immobilisé.

Les immobilisations nettes des différents domaines d'activité du groupe sont les suivantes :

(En millions d'euros)	31/12/04		31/12/03	
	Montant	En %	Montant	En %
Propulsion	1 386	53,6 %	1 515	56,8 %
Equipements	1 198	46,4 %	1 152	43,2 %
Total avant éliminations intersecteurs	2 584	100,0 %	2 667	100,0 %
Eliminations des actifs intersecteurs	– 163		– 201	
Total	2 421		2 466	

Ces actifs nets sont situés sur différentes zones géographiques :

(En millions d'euros)	31/12/04		31/12/03	
	Montant	En %	Montant	En %
France	1 872	74,2 %	1 913	74,1 %
Communauté européenne	430	17,0 %	423	16,4 %
Amérique du Nord	199	7,9 %	224	8,7 %
Sud-Est asiatique	7	0,3 %	7	0,3 %
Reste du monde	15	0,6 %	14	0,5 %
Total avant éliminations interzones	2 523	100,0 %	2 581	100,0 %
Eliminations des actifs interzones	– 102		– 115	
Total	2 421		2 466	

B. Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires se présente comme suit par secteurs d'activité :

(En millions d'euros)	31/12/04		31/12/03	
	Montant	En %	Montant	En %
Propulsion	4 523	63,2 %	4 162	62,3 %
Equipements	2 628	36,8 %	2 520	37,7 %
Total avant éliminations intersecteurs	7 151	100,0 %	6 682	100,0 %
Eliminations du chiffre d'affaires intersecteurs	– 339		– 251	
Total	6 812		6 431	

La ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques d'implantation (en fonction de la localisation des sociétés) s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04		31/12/03	
	Montant	En %	Montant	En %
France	5 946	74,9 %	5 648	76,3 %
Communauté européenne	873	11,0 %	767	10,4 %
Amérique du Nord	932	11,8 %	851	11,5 %
Sud-Est asiatique	18	0,2 %	22	0,3 %
Reste du monde	167	2,1 %	109	1,5 %
Total avant éliminations interzones	7 936	100 %	7 397	100 %
Eliminations du chiffre d'affaires interzones	– 1 124		– 966	
Total	6 812		6 431	

La ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques de destination s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04		31/12/03	
	Montant	En %	Montant	En %
Europe	3 658	53,7 %	3 540	55,1 %
USA	1 897	27,8 %	1 712	26,6 %
Asie	626	9,2 %	458	7,1 %
Reste du monde	631	9,3 %	721	11,2 %
Total	6 812	100 %	6 431	100 %

C. Résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation par secteurs d'activité se présente comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04		31/12/03	
	Montant	En %	Montant	En %
Propulsion	344	67,3 %	278	58,4 %
Equipements	167	32,7 %	198	41,6 %
Total	511	100,0 %	476	100,0 %

3. – Notes annexes.

A. Détail des postes du compte de résultat.

1. Achats consommés :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Consommations de l'exercice	– 2 789	– 2 569
Services extérieurs	– 1 078	– 1 013
Total	– 3 867	– 3 582

2. Charges de personnel :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Salaires et traitements	– 1 449	– 1 342
Charges sociales	– 618	– 587
Participation des salariés	– 31	– 29
Intéressement	– 33	– 29
Total	– 2 131	– 1 987

3. Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Dotations nettes aux amortissements :		
Immobilisations incorporelles	– 21	– 12
Immobilisations corporelles	– 231	– 226
Charges à répartir	– 3	– 1
Dotations ou reprises nettes aux provisions d'exploitation :		
Immobilisations	– 3	– 2
Stocks	29	– 12
Créances	– 19	– 8
Risques et charges	– 77	– 57
Total	– 325	– 318

4. Autres produits et charges d'exploitation :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Production immobilisée	159	124
Production stockée	5	– 88
Subventions d'exploitation	10	12
Transfert de charges	22	16
Autres	– 27	10
Total	169	74

5. Résultat financier :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Intérêts nets sur emprunts et assimilés	– 17	– 22
Résultat financier sur sociétés non consolidées	8	10

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Dotations nettes aux provisions :		
Sur immobilisations financières	– 9	– 49
Sur créances financières	– 17	
Pour provisions risques et charges	– 20	14
Charge de désactualisation des avances remboursables	– 13	– 13
Résultat de change	22	2
Résultat financier	– 46	– 58

6. Résultat exceptionnel :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Coûts des garanties financières	– 102	
Abondements	– 10	
Autres coûts de gestion	– 4	– 2
Résultat non récurrent sur opération de gestion	– 116	– 2
Frais de cotation	– 19	
Plus ou moins-values de cessions	– 6	– 4
Variation des amortissements et provisions sur immobilisations	11	(*) – 20
Variation des provisions pour risques et charges	(***) 74	– 6
Variation des autres provisions	31	– 16
Variation nette des amortissements et provisions	116	– 42
Pertes et gains d'intérêts	– 23	
Total	– 48	(**) – 48

(*) Dont 14 millions d'euros de dépréciation exceptionnelle sur immeubles hors exploitation.

(**) Dont une provision pour pertes accumulées 16 M€ et 4 M€ sur, respectivement, Teuchos et Turbomeca Africa.

(***) Dont garanties financières + 76 M€ et reprise de provisions pour pertes accumulées de + 20 M€ sur Teuchos et Turbomeca Africa.

7. Impôts sur les résultats. — La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Charge d'impôt courant	– 68	– 109
Charge d'impôt différé	– 59	– 31
Charge totale d'impôts	– 127	– 140

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques (groupe fiscal intégré).

Le taux effectif d'impôt s'analyse de la manière suivante :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Résultat avant impôt	417	370
Taux courant de l'impôt applicable à la société-mère	35,43 %	35,43 %
Impôt théorique	– 148	– 131
Effet des différences permanentes		– 4
Effet des différentiels de taux d'imposition entre la France et l'étranger	5	2
Effet de l'application de la méthode du report variable	– 3	1
Effet des impôts non reconnus	8	– 7
Effet des crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières (*)	11	– 1
Charge d'impôt effectivement constatée	– 127	– 140
Taux effectif d'impôt	30,46 %	37,84 %

(*) Principalement lié aux nouvelles dispositions du crédit d'impôt recherche.

8. Résultat par action. — Le nombre d'actions retenu au 31 décembre 2004 pour le calcul des résultats par action est le suivant :

Nombre total d'actions	270 092 310
Actions d'autocontrôle détenues	– 2 824 560
Nombre d'actions retenu	267 267 750

Les résultats par action se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	2000	2001	2002	2003	2004
Résultat net part du groupe	318	358	106	182	234
Nombre d'actions retenu	17 829 484	(*) 267 442 260	267 267 750	267 267 750	267 267 750
Résultat net par action :					
Part du groupe (en euros)	17,83	1,34	0,40	0,68	0,88
Part du groupe ramenée au nombre d'actions 2003 (en euros)	1,19	1,34	0,40	0,68	0,88
Dividende net relatif à l'exercice (en millions d'euros)	96,08	97,2	32,4	56,1	(**)
Dividende net par action (en euros)	5,34	0,36	0,12	0,21	(**)
Dividende net par action ramené au nombre d'actions 2003 (en euros)	0,36	0,36	0,12	0,21	(**)
Avoir fiscal par action (en euros)	2,67	0,18	0,06	0,10	(**)
Avoir fiscal par action ramené au nombre d'actions 2003 (en euros)	0,18	0,18	0,06	0,10	(**)

(*) Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2001, la valeur nominale de l'action est désormais de 1 €.
(**) En attente de l'assemblée générale de la société Snecma.

B. Détail des postes de bilan.

1. Actif immobilisé :

a) Ecarts d'acquisition : Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Turbomeca	273	– 61	212	273	– 47	226
Messier-Dowty International	223	– 92	131	223	– 79	144
Labinal	168	– 40	128	168	– 31	137
Hurel-Hispano	130	– 20	110	130	– 13	117
Snecma USA Inc..	52	– 12	40	52	– 10	42
Messier-Bugatti	34	– 7	27	34	– 6	28
Microturbo S.A.	27	– 6	21	27	– 5	22
Sofrance	13	– 3	10	13	– 2	11
Technofan	5	– 1	4	5	– 1	4
Total	925	– 242	683	925	– 194	731

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Solde net en début de période	731	779
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	– 48	– 48
Solde net en fin de période	683	731

b) Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Frais de développement	330	– 38	292	227	– 48	179
Concessions, brevets, licences	19	– 14	5	15	– 10	5
Logiciels	89	– 71	18	84	– 63	21
Fonds de commerce	22	– 14	8	22	– 12	10
Autres	34	– 15	19	24	– 10	14
Total	494	– 152	342	372	– 143	229

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements ou provisions	Net
Au 31 décembre 2003	372	– 143	229
Entrées	136		136
Sorties	– 7	4	– 3
Dotations aux amortissements		– 25	– 25
Variations de périmètre	11	– 6	5
Effet des variations de change	– 2	2	
Autres variations	– 16	16	
Au 31 décembre 2004	494	– 152	342

c) Immobilisations corporelles :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net
Avions (*)	32	– 3	29			
Terrains	72	– 1	71	71	– 3	68
Constructions	975	– 726	249	966	– 700	266
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 339	– 1 828	511	2 331	– 1 755	576
Immobilisations en cours, avances et acomptes	124		124	106	– 1	105
Autres	323	– 225	98	303	– 217	86
Total	3 865	– 2 783	1 082	3 777	– 2 676	1 101

(*) Avion comptabilisé à la juste valeur chez Laura Leasing, entité ad hoc consolidée en 2004.

Dont immobilisations financées par contrats de crédit-bail ou contrats de location financière :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net
Terrains	5		5	5		5
Constructions	56	– 34	22	57	– 31	26
Installations techniques, matériels et outillages industriels	46	– 18	28	48	– 17	31
Matériel informatique	12	– 4	8			
Total	119	– 56	63	110	– 48	62

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements ou provisions	Net
Au 31 décembre 2003	3 777	– 2 676	1 101
Acquisitions	216		216
Cessions	– 141	105	– 36
Dotations aux amortissements		– 222	– 222
Variations de périmètre (*)	71	– 9	62
Effet des variations de change (**)	– 52	17	– 35
Autres variations	– 6	2	– 4
Au 31décembre 2004	3 865	– 2 783	1 082

(*) Dont intégration de l'entité ad hoc Laura Leasing pour 42 M€.
(**) Principalement lié à la conversion des comptes des filiales en dollars.

d) Immobilisations financières :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Titres de participation	252	– 78	174	261	– 72	189
Créances rattachées à des participations.	12		12	9		9
Prêts	110	– 2	108	191	– 2	189
Autres immobilisations financières	4		4	3		3
Total	378	– 80	298	464	– 74	390

Variation des titres de participation non consolidés :

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements ou provisions	Net
Au 31 décembre 2003	261	– 72	189
Acquisitions et souscriptions.	9		9
Cessions et réduction de capital	– 1		– 1
Variations de périmètre	– 15		– 15
Reprises nettes aux provisions		– 6	– 6
Variations de change	– 2		– 2
Au 31 décembre 2004	252	– 78	174

e) Titres mis en équivalence : La part du groupe dans la situation nette et le résultat des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04				31/12/03
	% d'intérêts	Capitaux propres	Résultat	Net	Net
A-Pro Inc.	50,00 %	4	1	5	5
Hydrep	50,00 %	4	1	5	4
SEM MB	49,96 %	3	1	4	3
S-Pro Pte Ltd	50,00 %	2		2	3
Total		13	3	16	15

2. Stocks et encours. — Les stocks se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et autres approvisionnements	267	– 52	215	251	– 52	199
Encours de production	929	– 26	903	865	– 50	815
Produits intermédiaires et finis	1 103	– 217	886	1 149	– 242	907

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Marchandises	82	– 23	59	83	– 1	82
Total	2 381	– 318	2 063	2 348	– 345	2 003

L'évolution des stocks et encours se présente ainsi :

(En millions d'euros)	Brut	Amortissements ou provisions	Net
Au 31 décembre 2003	2 348	– 345	2 003
Variations de la période	27		27
Reprises nettes sur provisions		29	29
Variations de périmètre	20	– 4	16
Cession d'activité	– 5		– 5
Effet des variations de change	– 9	2	– 7
Au 31 décembre 2004	2 381	– 318	2 063

3. Créances. — Les postes de créances se ventilent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Fournisseurs débiteurs	3		3	8		8
Clients et comptes rattachés	2 351	– 62	2 289	2 221	– 82	2 139
Comptes courants (sociétés mises en équivalence ou non consolidées)	39	– 31	8	5		5
Autres (états impôts et taxes, créances sur le personnel)	186		186	137		137
Total	2 579	– 93	2 486	2 371	– 82	2 289

La variation des créances se présente comme suit :

(En millions d'euros)	Brut	Provisions	Net
Au 31 décembre 2003	2 371	– 82	2 289
Variations de la période	205		205
Dotations nettes sur provisions		– 6	– 6
Variations de périmètre	35	– 3	32
Reclassement	– 3	– 3	– 6
Effet des variations de change	– 18		– 18
Cession d'activité	– 9		– 9
Autres variations	– 2	1	– 1
Au 31 décembre 2004	2 579	– 93	2 486

La quasi-totalité des créances du groupe est à moins d'un an.

4. Impôts différés :
a) Impôt différé actifs et passifs : Les créances et dettes fiscales s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Impôt différé - Actif	189	215
Impôt différé - Passif	136	100
Total	53	115

b) Analyse des créances et dettes d'impôts différés actifs et passifs :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Bases d'impôts différés :		
Différences temporaires	690	722
Reports déficitaires	86	141
Total	776	863
Impôts différés bruts :		
Différences temporaires	192	234
Reports déficitaires	45	49
Total	237	283
Impôts différés non reconnus :		
Différences temporaires	– 139	– 120
Reports déficitaires	– 45	– 48
Total	– 184	– 168
Impôts différés comptabilisés :		
Différences temporaires	53	114
Reports déficitaires	0	1
Total	53	115

Les actifs nets d'impôts sont limités aux capacités de chaque entité ou groupe fiscal à recouvrer ces actifs dans un avenir proche (cinq ans).

5. Autres créances et comptes de régularisation :

(En millions d'euros)	31/12/04			31/12/03		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Autres créances	90	– 1	89	119	– 4	115
Charges constatées d'avance	22		22	25		25
Charges à répartir	20		20	14		14
Total	132	– 1	131	158	– 4	154

La variation des créances se présente comme suit :

(En millions d'euros)	Brut	Provisions	Net
Au 31 décembre 2003	158	– 4	154
Variations de la période	– 28		– 28
Dotations nettes sur provisions	– 3		– 3
Variations de périmètre	2		2
Effet des variations de change	– 1		– 1
Reclassement	3	3	6
Autres variations	1		1
Au 31 décembre 2004	132	– 1	131

6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités :
a) Valeurs mobilières de placement :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Echéance à moins de 3 mois dès l'origine et sans risque de taux :		
Titres de créances négociables	310	291
Obligations		
OPCVM	502	72
Blocage relais à très court terme	127	123
Total	939	486
Au 31 décembre 2003		486
Variations de la période		454
Variations de périmètre		
Effet des variations de change		– 1
Au 31 décembre 2004		939

La valeur de marché de ces instruments n'est pas significativement différente de leur valeur comptable, s'agissant essentiellement de Sicav de trésorerie.

b) Disponibilités :

(En millions d'euros)	
Au 31 décembre 2003	118
Variations de la période	– 15

(En millions d'euros)	
Variations de périmètre	13
Effet des variations de change	– 1
Au 31 décembre 2004	115

c) Actifs financiers à taux fixe et variable :

(En millions d'euros)	Court terme			
	31/12/04		31/12/03	
	Base	Taux	Base	Taux
VMP	939	FED/Eonia	486	FED/Eonia
Disponibilités	115	FED/Eonia	118	FED/Eonia
Total	1 054		604	

7. Capitaux propres consolidés :

a) Capital social : L'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2001 a décidé de réduire le nominal de l'action à 1 € et de porter le nombre d'actions composant le capital à 270 092 310.

Antérieurement, le capital social était composé de 18 006 154 actions de 15 € chacune.

b) Répartition du capital et des droits de vote : Chaque action confère un droit de vote simple à l'exception des 2 824 560 actions d'autocontrôle qui ont été annulées en consolidation.

8. Provisions pour risques et charges :

a) Détail des provisions pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Garanties de fonctionnement	266	268
Garanties financières	195	267
Prestations à fournir	328	255
Engagements sociaux	79	103
Engagements de retraites et assimilés	298	272
Contrats commerciaux et créances à long terme	30	11
Pertes à terminaison	87	52
Litiges	24	23
Situation nette négative	24	20
Autres	54	70
Total	1 385	1 341

L'évolution des provisions pour risques et charges se présente ainsi :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Solde net en début de période	1 341	1 339
Dotations	690	664
Transfert	– 54	– 130
Utilisation	– 486	– 410
Reprises	– 127	– 113
Variations de périmètre	– 19	
Effet des variations de change	– 4	– 8
Changement de méthode	49	
Autres variations	– 5	– 1
Solde net en fin de période	1 385	1 341

L'incidence en terme de résultat est la suivante :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Exploitation	– 77	– 57
Financier	– 20	14
Exceptionnel	74	32
Total	– 23	– 11

b) Provisions pour engagements de retraite : Le groupe supporte différents engagements au titre des retraites et autres engagements vis-à-vis des retraités, en France et à l'étranger. Le traitement comptable de ces différents engagements est décrit dans les règles et méthodes d'évaluation.

Les tableaux ci-dessous permettent de rapprocher, pour chaque régime de retraite, l'évaluation des engagements et les provisions correspondantes comptabilisées dans les comptes consolidés.

La colonne pro forma indique la valorisation des engagements de retraite et des prestations assimilées comme si la recommandation avait été appliquée au 31 décembre 2003.

— Provisions enregistrées au titre des engagements français : Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraite en France sont les suivantes :

	Au 01/01/04 et 31/12/04	31/12/03
Taux d'inflation	2 %	2 %
Taux d'actualisation	5,5 %	5,5 %
Taux d'évolution salariale	Entre 2 % et 5 %	3,2 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime (retraites différentielles)	5,5 %	5,5 %
Age de départ en retraite - cadres	63 ans	63 ans
Age de départ en retraite - non cadres	61 ans	61 ans

Indemnités fin de carrière :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03 pro forma (*)	31/12/03 publié
Dette actuarielle	189	191	227
(Pertes)/Gains actuariels non comptabilisés			– 13
Engagements provisionnés au bilan	189	191	214

(*) Suite au changement de méthode.

L'écart actuariel résiduel au 1er janvier 2004 a été soldé conformément aux dispositions de première application de la recommandation du CNC.

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Coûts des services rendus	12	15
Effet de l'actualisation	10	10
Amortissement des écarts actuariels		1
Charge nette	22	26
Prestations versées durant la période	– 22	– 33
Changement de méthode	– 23	
Variation de périmètre	– 2	
Variation de la provision	– 25	– 7

Retraite différentielle cadres : Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place en 1985 par Snecma et fermé le 30 juin 1995 grâce à un mécanisme par paliers, qui permet aux salariés bénéficiaires présents à cette date d'en conserver, pour tout ou partie, le bénéfice. Ainsi, les bénéficiaires qui avaient au moins 60 ans au 1er juillet 1995 ont vu leur carrière passée rachetée au taux de 2 % par année de service cotisée, sous forme de capital ; les bénéficiaires qui avaient entre 45 et 55 ans au 1er juillet 1995 ont vu geler leurs avoirs potentiels arrêtés au 1er juillet 1995 et calculés au taux de 1,86 % sous réserve qu'ils restent dans l'entreprise jusqu'à liquidation de leur retraite ; les bénéficiaires qui avaient entre 55 et 60 ans à cette date bénéficient de la prestation différentielle initiale sur leur ancienneté réelle et totale au taux de 1,86 %. A l'exception de cette dernière tranche d'âge, les salariés cadres ont ensuite été affiliés à un nouveau régime de retraite supplémentaire, à cotisations définies. Les sociétés du groupe concernées sont Snecma S.A., Snecma Moteurs, Snecma Services, Snecma Propulsion Solide, Hispano-Suiza, Messier-Bugatti, Messier-Dowty et Messier Services.

Le financement de ce régime est assuré par versements de fonds à un assureur qui gère lui-même le service des retraites.

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03 pro forma (*)	31/12/03 publié
Dette actuarielle	130	127	127
Juste valeur des actifs liés au régime	114	114	116
Dette actuarielle nette des actifs du régime	16	13	11
Actif net non reconnu	1	1	

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03 pro forma (*)	31/12/03 publié
(Pertes)/Gains actuariels non comptabilisés	– 2		9
Engagements provisionnés au bilan	15	14	20

(*) Suite au changement de méthode.

L'écart actuariel résiduel au 1er janvier 2004 a été soldé conformément aux dispositions de première application de la recommandation du CNC.

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Coûts des services rendus		
Effet de l'actualisation	7	7
Rendement attendu des actifs du régime	– 6	– 6
Charge nette	1	1
Cotisations versées		
Amortissement des écarts actuariels		– 3
Changement de méthode	– 6	
Variation de périmètre		
Variation de la provision	– 5	– 2

— Provisions enregistrées au titre des engagements de retraite dans les pays étrangers.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraite sont, par zones géographiques, les suivantes :

	Belgique	Grande-Bretagne	Etats-Unis	Canada
Taux d'actualisation :				
1er janvier 2004	5,50 %	5,80 %	6,10 %	6,10 %
31 décembre 2004	5,50 %	5,80 %	6,10 %	6,10 %
Taux d'inflation 2004	1,8 %	2,8 %		
Taux d'évolution salariale	3,0 %	3,7 à 4,5 %	3,5 %	4,0 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,9 %	6,6 % à 7,0 %	7,2 %	7,0 %

L'application des modalités de calcul réglementaires conduit à constater, au titre des sociétés consolidées au 1er janvier 2004, des engagements à hauteur d'environ 240 M€, des actifs de fonds à hauteur d'environ 162 M€ et un engagement net provisionné à hauteur d'environ 78 M€.

L'analyse des montants comptabilisés au bilan est la suivante :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03 pro forma (*)
Dette actuarielle	253	240
Juste valeur des actifs du régime	179	162
Dette actuarielle nette des actifs du régime	74	78
Coût des actifs passés non comptabilisés		
Ecarts actuariels non comptabilisés	– 2	
Engagements provisionnés au bilan	72	78

(*) Suite au changement de méthode.

La variation de la provision comptabilisée se résume comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04
Coût des services rendus	10
Effet de l'actualisation	15
Rendement attendu des actifs du régime	– 13
Gains et pertes liés à des réductions et liquidations	– 7
Charge de retraite	5
Cotisation de l'employeur	– 11
Changement de méthode	78
Effet de change	
Variation de périmètre	
Variation de la provision	72

9. Dettes soumises à des conditions particulières. — L'évolution de ce poste s'analyse comme suit (en millions d'euros) :

Au 31 décembre 2003	364
Nouvelles avances reçues	77
Remboursement d'avances	– 26
Charge de désactualisation	13
Ecart de conversion	
Autres	2
Au 31 décembre 2004	430

10. Dettes financières :

a) Détail des dettes financières : Les dettes financières se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Emprunts de location-financement	66	69
Emprunts à long terme	666	433
Intérêts courus non échus	4	4
Dettes financières à long terme dès l'origine.	736	506
Billets de trésorerie	180	280
Concours bancaires court terme et assimilés.	84	69
Dettes financières à court terme dès l'origine.	264	349
Total	1 000	855

Des financements long terme prévoient deux covenants financiers qui sont :

— dette nette/EBITDA < 2,5 ;

— dette nette/fonds propres < 1.

Les définitions des termes « Dette nette », « EBITDA » et « Fonds propres » sont celles qui correspondent aux normes comptables françaises en vigueur en 2004 :

— Dette nette : dettes financières (hors avances remboursables) diminuées des valeurs mobilières de placement et disponibilités ;

— EBITDA : somme du résultat d'exploitation et des dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation ;

— Fonds propres : les fonds propres sont les capitaux propres part du groupe et les intérêts minoritaires, tels qu'ils figurent dans les états financiers de la société.

Ratios limites sans objet au 31 décembre 2004 compte tenu de l'absence de dette nette à cette date.

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'établissent au 31 décembre 2004 à 1 milliard d'euros.

L'évolution des dettes financières se présente ainsi (en millions d'euros) :

Au 31 décembre 2003	855
Augmentation des emprunts	234
Diminution des emprunts	– 54
Variations des crédits de trésorerie	– 107
Variations de périmètre	(*) 121
Autres	– 18
Ecarts de change	– 31
Au 31 décembre 2004	1 000

(*) Dont 61 millions d'euros d'emprunts chez Laura Leasing.

b) Analyse par échéances :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Echéances en :		
N + 1	421	421
N + 2 à N + 5	428	317
Au-delà de 5 ans	151	117
Total	1 000	855

La variation des échéances à + 1 an est due à la mise en place d'un emprunt de 200 M€ sur plusieurs années.

c) Analyse par devises : La répartition des emprunts par devise s'analyse comme suit :

(En millions de devises)	31/12/04	31/12/03
Euros	683	493
Dollars US	284	300
Dollars canadiens	47	50
Livres sterling	51	57

d) Passifs financiers à taux fixe et variable :

(En millions d'euros)	Long terme				Court terme			
	31/12/04		31/12/03		31/12/04		31/12/03	
	Base	Taux	Base	Taux	Base	Taux	Base	Taux
Taux fixe	361	3,79 %	238	4,28 %	85	4,07 %	16	4,34 %
Taux variable	218	3,32 %	196	3,34 %	336	3,22 %	405	2,30 %
Total	579	3,61 %	434	3,86 %	421	3,39 %	421	2,38 %

Compte tenu des actifs financiers qui s'élèvent à 1 054 millions d'euros au 31 décembre 2004 et 604 millions d'euros au 31 décembre 2003, la position financière nette s'établit respectivement à 54 millions d'euros et (251) millions d'euros aux mêmes dates.

11. Dettes :
Les dettes se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Clients créditeurs	390	375
Dettes d'exploitation	1 943	1 813
Compte courant exploitation	7	7
Etats impôts et taxes	97	65
Total	2 437	2 260

L'évolution des dettes se présente ainsi (en millions d'euros) :

Au 31 décembre 2003	2 260
Variations de la période	173
Variations de périmètre	31
Ecarts de change	– 22
Autres	– 5
Au 31 décembre 2004	2 437

12. Autres dettes et compte de régularisation :
Les autres dettes se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/04	31/12/03
Dettes sur immobilisations	33	48
Autres dettes	73	47
Produits constatés d'avance	175	206
Primes reçues sur options devises non échues	1	5
Total autres dettes et comptes de régularisation	282	306

L'évolution des autres dettes se présente ainsi (en millions d'euros) :

Au 31 décembre 2003	306
Variations de la période	– 33
Variations de périmètre	4
Ecarts de change	– 2
Autres	7
Au 31 décembre 2004	282

13. Effectifs :
Les effectifs moyens du groupe sur l'exercice se composent de :

Sociétés consolidées :	
France	28 334
Etranger	7 117
Total	35 451

La répartition par secteurs d'activités est :

Sociétés consolidées :	
Equipements	14 647
Propulsion	20 804
Total	35 451

Compte tenu de l'effectif des sociétés non consolidées, l'effectif total géré est de 39 642.

Au titre des sociétés françaises, la répartition par catégories socioprofessionnelles est la suivante :

Cadres	7 390
Maîtrise	1 117
Techniciens	9 819
Employés	2 407
Ouvriers	7 601
Total	28 334

Les effectifs concernant les sociétés en intégration proportionnelle, comprises dans les données ci-dessus, sont (à hauteur du pourcentage d'intégration) :

Shannon Engine Support	10
Europropulsion	33
Total	43

4. – Tableau des flux de trésorerie.

Avec un résultat de 234 M€, le groupe présente une capacité d'autofinancement de 623 M€.

Les flux liés à l'exploitation sont de 620 M€ après une très faible variation du besoin en fonds de roulement ((3) M€ contre 50 M€ en 2003).

Les apports de financements externes bancaires associés aux avances remboursables entraînent, après versement de 62 M€ de dividendes aux actionnaires du groupe, un accroissement de la trésorerie de 61 M€ au niveau des flux liés aux financements.

L'ensemble de ces éléments et la maîtrise des investissements d'exploitation et financiers permettent au groupe de constater une très nette amélioration de sa trésorerie de 450 M€.

Capacité d'autofinancement	623
Financement du besoin en fonds de roulement	– 3
Investissement net d'exploitation (*)	– 324
Apports des opérations financières (**)	95
Variation des dettes financières	72
Variation des avances remboursables	51
Dividendes versés	– 62
Divers	– 2
Variation de la trésorerie	450

(*) Les investissements nets d'exploitation sont composés de :

RTDI	– 105
Autres incorporelles	– 30
Investissements corporels	– 175
Variation des fournisseurs d'immobilisation	– 14
	– 324

(**) Dont prix de cession des activités de Cinch S.A. pour 23 millions d'euros.

5. – Engagements hors bilan et instruments financiers.

A. Exposition au risque de taux d'intérêt.

(En millions de dollars US)	31/12/04 Total	Maturité résiduelle		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Swaps de taux (Libor 1 mois / Libor 3 mois)	69,5	6,6	62,9	

B. Exposition au risque de change.

La majorité du chiffre d'affaires est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. Ainsi,

pour le groupe Snecma, l'excédent net annuel des recettes sur les dépenses en dollar US a été de 2,7 milliards de dollars US environ en 2004 (2 500 MUSD/ €, 66 MUSD/CAD et 154 MUSD/GBP). La politique de couverture décrite ci-après vise à protéger la rentabilité du groupe Snecma et à sauvegarder la régularité de ses résultats.

1. Politique de couverture :

La politique de gestion du risque de change repose sur deux principes :

— Protéger la performance économique de Snecma des fluctuations aléatoires du dollar ;

— Optimiser la qualité des couvertures chaque fois que possible, sans qu'à aucun moment le premier principe ne soit remis en cause.

La protection de la performance économique nécessite que soient définis une parité minima du dollar US et un horizon sur lequel s'applique cette protection ; la parité minimum correspond à un cours du dollar permettant à Snecma de tenir ses objectifs de résultat d'exploitation.

2. Méthode de gestion :

La méthode consiste à gérer un portefeuille d'instruments de couverture permettant de ne pas descendre en dessous du seuil minimum de référence.

Dans le cadre des actions de protection, les principaux types d'instruments utilisés sont les ventes à terme et les achats d'options (« Call Euro/Put USD »).

Au-delà de la parité plancher, des actions d'optimisation sont mises en œuvre qui sont constituées essentiellement par des ventes d'options (« Call USD/Put Euro »).

Ces ventes d'options représentent l'anticipation des couvertures à terme. Lors de leur mise en place, leur niveau d'exercice est toujours plus favorable à celui des dernières ventes à terme effectuées.

En application des méthodes exposées ci-dessus, les instruments financiers utilisés génèrent des engagements réciproques de :

— 5 419 millions de dollars en vente à terme, dont 5 073 millions de dollars contre euros ;

— 150 millions de dollars en vente d'options.

S'agissant d'une position de couverture globale, ces engagements n'ont pas été réévalués au cours de clôture.

A titre indicatif la valeur de marché de l'ensemble de ces instruments au 31 décembre 2004 aurait été positive de 1 497 M€.

Il est à souligner que cette information est par nature théorique car les valeurs de marché estimées correspondent aux montants qui seraient reçus ou payés pour résilier ces engagements au 31 décembre 2004, évalués sur la base des taux de marché à la clôture. En conséquence, elles ne sont pas représentatives des gains ou pertes qui seraient enregistrés à l'échéance.

C. Gestion du risque de contrepartie.

Les transactions qui génèrent potentiellement pour le groupe un risque de contrepartie sont les suivantes :

— Les placements financiers temporaires ;

— Les instruments dérivés ;

— Les comptes clients ;

— Les garanties financières accordées aux clients.

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Les transactions du groupe sur les produits dérivés ont pour seul but de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes. Elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

Le risque de contrepartie lié aux comptes clients est limité du fait du nombre important de clients composant le portefeuille et de leur diversité géographique.

Au 31 décembre 2004, le groupe n'a pas identifié de risque de contrepartie significatif, non provisionné dans les états financiers.

D. Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du groupe.

Ces garanties génèrent des risques dont le montant brut global au 31 décembre 2004 est de 634 M$; ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Snecma. En effet, nos obligations sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire des avions obtenus en gage. Ainsi, le risque net tel qu'il ressort du modèle d'évaluation est entièrement provisionné dans nos comptes.

E. Avals, cautions et autres engagements.

Les différents engagements représentent :

	2004	2003
Cautions de contre-garantie sur marchés		
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly)		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties données :		
Engagements donnés aux tiers	324	269
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	132	121
Engagements donnés aux douanes	31	31
Engagements financiers (nantissement d'instruments financiers)	30	31
Engagements sociaux	23	23
Total	540	475
Autres engagements donnés :		
Engagements liés à la responsabilité de GIE	16	13
Autres engagements	29	34
Total	45	47
Total engagements donnés	585	522
Engagements reçus	9	13

F. Garanties d'actif et de passif.

A l'occasion d'acquisitions ou cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues. Au 31 décembre 2004, aucune de ces garanties n'est mise en œuvre et aucune ne justifie de provisions dans les comptes consolidés du groupe.

6. – Litiges.

Le groupe est impliqué dans plusieurs procédures judiciaires dans le cadre de la marche ordinaire de ses affaires. En dehors des éléments ci-dessous, ni la société, ni aucune de ses filiales ne sont ou n'ont été parties à des procédures judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, individuellement ou dans leur ensemble, une incidence significative sur la situation financière du groupe, son activité, ses résultats ou son patrimoine. La société n'a pas connaissance qu'une telle procédure soit envisagée à son encontre par des autorités gouvernementales ou des tiers. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque. Snecma estime qu'elle a passé les provisions adéquates afin de couvrir les risques de litiges généraux ou spécifiques en cours ou éventuels.

— Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels figure Snecma, a été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage par un client commun réclamant une somme qui, selon le demandeur, ne saurait être inférieure à 260 millions de dollars US et pour laquelle le groupe d'industriels peut être solidaire à l'égard du demandeur. Cette demande était relative à l'exécution d'anciens contrats réalisés par ces industriels et dans lesquels la participation de Snecma était de l'ordre de 10 %. Tous les industriels concernés contestaient cette demande. Un accord prévoyant que les industriels visés par la demande d'arbitrage renoncent à se prévaloir des délais de prescription éventuellement opposables au demandeur a été conclu, et ce dernier a retiré cette demande d'arbitrage en juin 2003, réservant ses droits d'en déposer une nouvelle pour un montant qui pourrait être supérieur. Snecma n'a pas constitué de provision à ce stade.

— Une transaction était survenue en 1995 entre les assureurs de Turbomeca S.A. et une victime d'un accident d'un hélicoptère. Cette personne a, par la suite, introduit un recours en justice sur les conditions dans lesquelles cette transaction est intervenue. A ce jour, aucun montant de réclamation n'a été formulé. Snecma n'a pas constitué de provision à ce stade.

— CFM International Inc. et CFM International S.A. ont été assignées, avec Boeing, par des victimes ou leurs ayants-droit à l'occasion d'un accident survenu en janvier 2002 à un Boeing 737 de Garuda Airlines en Indonésie. Le montant réclamé n'est pas connu à ce jour. Snecma n'a pas constitué de provision à ce stade.

— La responsabilité de Turbomeca est évoquée dans le cadre d'une procédure pénale diligentée par le procureur de Turin à l'occasion d'un accident d'hélicoptère survenu en avril 2003 dans les Alpes italiennes dont les causes demeurent en l'état inconnues. A ce jour, aucun montant de réclamation n'a été formulé. Snecma n'a pas constitué de provision à ce stade.

Aucun de ces quatre litiges n'a connu à ce jour d'évolution particulière.

B. — Comptes sociaux.

I. — **Bilan au 31 décembre 2004**
(En millions d'euros).

Actif	31/12/04			31/12/03
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1,6	1,2	0,4	0,8
Immobilisations corporelles	48,8	30,9	17,9	27,9

Actif	31/12/04			31/12/03
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations financières	2 598,1	97,8	2 500,3	2 603,7
Total actif immobilisé	2 648,5	129,9	2 518,6	2 632,4
Stocks et encours				
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0		0,0	0,2
Créances d'exploitation	4,5		4,5	4,9
Autres créances	420,4	31,6	388,8	361,0
Valeurs de placement	859,5		859,5	398,3
Disponibilités	49,2		49,2	75,5
Total actif circulant	1 333,6	31,6	1 302,0	839,9
Charges constatées d'avance	1,0		1,0	0,3
Autres comptes de régularisation	0,0		0,0	0,0
Total général	3 983,1	161,5	3 821,6	3 472,6

Passif	31/12/04	31/12/03
Capital social	270,1	270,1
Primes d'émission, fusion, apport		
Ecarts de réévaluation	0,4	0,4
Réserve légale	27,0	27,0
Réserve indisponible	6,5	6,5
Réserves réglementées	108,7	108,7
Autres réserves	20,0	19,9
Report à nouveau	643,9	565,7
Résultat de l'exercice	206,4	134,1
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	0,9	0,9
Capitaux propres	1 283,9	1 133,4
Autres fonds à capitaliser	0,0	0,6
Provisions pour risques et charges	203,7	167,2
Emprunts et dettes financières	774,0	669,4
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes d'exploitation	13,4	8,9
Dettes diverses	1 546,1	1 488,1
Dettes	2 333,5	2 166,4
Produits constatés d'avance	0,5	5,0
Ecarts de conversion passif	0,0	0,0
Total général	3 821,6	3 472,6

II. — **Compte de résultat.**
(En millions d'euros).

	31/12/04	31/12/03
Chiffre d'affaires	67,1	67,3
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions	3,5	5,7
Transferts de charges d'exploitation	24,5	1,0
Autres produits d'exploitation	0,4	8,2
Produits d'exploitation	95,5	82,2
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	– 69,7	– 39,0
Impôts, taxes et versements assimilés	– 3,2	– 2,9
Charges de personnel	– 42,2	– 35,6
Dotations aux amortissements et provisions	– 15,9	– 10,1
Autres charges d'exploitation	– 0,4	– 0,1
Charges d'exploitation	– 131,4	– 87,7
Résultat d'exploitation	– 35,9	– 5,5
Produits financiers des participations	272,6	169,2
Mouvements des provisions	– 36,5	9,8
Intérêts et charges assimilées	– 9,1	– 23,5
Résultat de change et mouvements des provisions pour	9,4	
Ecarts de conversion		– 0,4
Transfert de charges	0,2	
Résultat financier	236,6	155,1
Résultat courant	200,7	149,6
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	– 19,1	– 1,7
Plus ou moins-values sur cession d'actif	– 5,3	– 0,6
Mouvements sur amortissements et provisions exceptionnels	– 24,7	– 44,9
Mouvements sur provisions réglementées	0,0	0,0
Résultat exceptionnel	– 49,1	– 47,2
Participation	– 1,5	– 2,7
Impôts sur les bénéfices	56,3	34,4
Résultat net	206,4	134,1

III. — **Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2004.**
(En millions d'euros).

	31/12/04	31/12/03
Résultat net	206,4	134,1
Dotations nettes aux amortissements et provisions	69,8	39,5
Plus ou moins-values de cession d'éléments d'actifs	5,3	0,6
Capacité d'autofinancement	281,5	174,2
Variation du besoin en fonds de roulement	– 64,6	55,7
Trésorerie provenant de (affectée aux) opérations d'exploitation	216,9	229,9
Décaissements nets pour immobilisations incorporelles	0,0	0,0
Décaissements nets pour immobilisations corporelles	– 0,7	– 2,5
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	8,4	3,1
Décaissements nets pour acquisition de titres	– 6,1	– 1,7
Encaissements sur cessions de titres	0,0	0,0
Prêts accordés	– 7,6	– 84,6
Remboursement de prêts	109,6	28,4
Trésorerie provenant de (affectée aux) opérations d'investissement	103,6	– 57,3
Nouveaux emprunts	195,6	200,0
Remboursements d'emprunts	0,0	– 22,7
Augmentation de capital	0,0	0,0
Variation des avances aux sociétés apparentées	66,5	85,2
Variation des financements à court terme	– 91,0	– 127,9
Dividendes versés	– 56,7	– 32,4
Trésorerie provenant(affectée aux) opérations de financement	114,4	102,2
Variation nette de la trésorerie	434,9	274,8
Trésorerie d'ouverture	473,8	199,0
Variation de la trésorerie	434,9	274,8
Trésorerie de clôture	908,7	473,8
Au bilan	908,7	473,8

IV. — **Annexe aux comptes sociaux.**

Evénements marquants en 2004.

A la suite de l'ouverture du capital de Snecma décidée par le gouvernement français, l'action Snecma a été admise à la cotation sur le Premier marché d'Euronext Paris à compter du 18 juin 2004. Environ 35 % du capital a été mis sur le marché dans le cadre de l'Offre à prix ouvert (investisseurs individuels), du Placement global garanti (investisseurs institutionnels) et de l'Offre réservée aux salariés, cette dernière représentant 3,5 % du capital. L'ensemble du coût de ces opérations, dont l'abondement versé dans le cadre de l'actionnariat salarié, est comptabilisé en charges exceptionnelles.

Le conseil d'administration de Snecma et le conseil de surveillance de Sagem réunis le 28 octobre 2004 ont pris connaissance d'un projet de rapprochement par fusion entre les deux entreprises.

A. – Principes comptables.

Les états financiers de la société ont été établis en application des normes, principes et méthodes du Plan comptable général et des recommandations du Guide comptable des industries aéronautiques et spatiales.

1. Immobilisations. :

1.1 Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel constituées de brevets et de logiciels acquis.

L'amortissement linéaire est calculé sur une période de 5 ans.

Les coûts des brevets et des logiciels acquis sont inscrits au poste « Concessions brevets et droits similaires » lors de leur mise en service. Ils apparaissent au poste « Immobilisations incorporelles en cours » jusqu'à cette date.

1.2 Immobilisations corporelles : Les immobilisations figurent au bilan, soit pour leur coût d'acquisition (coût réel d'achat augmenté des frais accessoires), soit pour leur coût de production, hors frais financiers. Dans le cadre de la réévaluation légale, notre société a procédé, au cours de l'exercice 1976, à la réévaluation de ses immobilisations amortissables et non amortissables.

Amortissements : Les principales durées d'utilisation sont :

— Constructions : 20 ans (linéaire) ;

— Agencements et aménagements des constructions : 10 ans (linéaire) ;

— Mobilier et matériel de bureau : 6 ans 8 mois (linéaire pour le mobilier et dégressif pour le matériel de bureau)

— Matériel de transport : 4 ans (linéaire).

1.3. Immobilisations financières :

Valeurs brutes :

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. En application des dispositions légales, les titres de participation existant au 31 décembre 1976 et se trouvant encore en portefeuille au 31 décembre 1978, ont été réévalués en 1978.

Provisions :

La valeur d'inventaire servant de référence au calcul des provisions correspond à la valeur d'utilité.

Cette valeur d'utilité des titres est appréciée en fonction de la quote-part de situation nette, corrigée le cas échéant des plus-values latentes significatives nette des impôts correspondants ou des perspectives de rentabilité.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

2. Valeurs de placement. — Les valeurs de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base des cours de bourse à la date de clôture de l'exercice. Dans le cas de titres non cotés, cette évaluation est réalisée sur la base des valeurs probables de négociation.

3. Provisions pour risques et charges. — Les risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment, les engagements au titre des départs en retraite et de la retraite différentielle des cadres.

4. Engagements de retraite. — La société supporte différents engagements au titre des retraites.

Les engagements de départ en retraite supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision.

Le montant provisionné a été évalué selon la méthode des unités de crédits projetées qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de services lui donneront droit lors de son départ en retraite.

Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âges, d'un régime complémentaire à cotisations définies ou d'un régime de retraite différentielle à prestations définies. Les engagements correspondant à ce dernier régime sont également provisionnés sous déduction de la valeur des fonds constitués par la compagnie d'assurance assurant le versement des rentes. Ces engagements font l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant.

L'effet des changements dans les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des droits acquis par les salariés en activité est étalé sur la durée d'activité résiduelle des salariés. La dette éventuellement non provisionnée est inscrite en engagements hors bilan.

5. Opérations en devises. — Les créances et dettes libellées dans les devises faisant l'objet d'une politique de couverture des opérations d'exploitation, sont valorisées au bilan au cours moyen d'encaissement des recettes commerciales prévisionnelles nettes dans ces devises.

Les créances et dettes d'exploitation libellées dans des devises non couvertes ainsi que les créances financières, quelle que soit la devise, sont valorisées au cours comptant de la devise au 31 décembre. En 2004, l'incidence de cette revalorisation est inscrite en résultat de change.

6. Intégration fiscale et impôts sur les bénéfices. — La société a opté, à compter de 1988, pour le régime d'intégration fiscale des groupes définis par les articles 223 A à 223 Q du Code général des impôts.

Au titre de l'exercice 2003, le périmètre d'intégration fiscale comprenait les sociétés :

— Snecma Moteurs ;
— Etablissements Vallaroche S.A. ;
— Hispano-Suiza S.A. ;
— Hurel-Hispano ;
— Hurel-Hispano Europe Services ;
— Snecma Propulsion Solide ;
— Messier-Bugatti ;
— Messier-Dowty International Limited ;
— Messier Services International ;
— Messier Services S.A. ;
— SSI ;
— Snecma Services Participations S.A. ;
— Snecma Services S.A. ;
— Vallaroche Conseil ;
— Lexvall 2 ;
— Valin Participations ;
— Incodev ;
— Lexvall 12 ;
— Lexvall 13 ;
— Lexvall 14 ;
— Lexvall 15 ;
— Lexvall 16 ;
— Lexvall 17 ;
— Lexvall 18 ;
— Lexvall 19 ;
— Lexvall 20 ;
— Turbomeca ;
— Microturbo ;
— Labinal ;
— Connecteurs Cinch ;
— Sofrance ;
— CGTM.

Les conventions d'intégration fiscale entre Snecma et ses filiales prévoient que les filiales comptabilisent la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société-mère enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

Les économies d'impôts liées aux déficits des filiales intégrées, enregistrées en résultat dans les comptes de Snecma, sont neutralisées depuis l'exercice 2001 par une provision. Cette provision est rapportée au résultat lors de l'utilisation par une filiale intégrée d'un déficit fiscal antérieur ou au moment où un déficit fiscal antérieur ne peut plus être utilisé par une filiale.

7. Instruments financiers :

— Couvertures du risque de change : En raison de l'importance des transactions effectuées en dollars US dans le domaine Aéronautique, le groupe gère son risque en position globale de change, en couvrant par des opérations à terme fermes et optionnelles ses flux de recettes commerciales prévisionnelles, nettes des dépenses dans la même devise.

Les primes payées et encaissées sur options sont enregistrées au bilan en charges ou produits constatés d'avance et prises en résultat à l'échéance ou à la tombée des options.

8. Tableau des flux de trésorerie. — Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

La trésorerie comprend les disponibilités et les valeurs de placement. La variation des prêts et dettes vis-à-vis des filiales, ainsi que la variation des concours bancaires courants, sont présentées dans les opérations de financement.

9. Changement de méthodes. — Conformément aux dispositions de la recommandation 2003-R.01 du CNC relative aux règles de-comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, les impacts des modifications des modalités d'évaluation des indemnités de fin de carrière et des retraites différentielles ont été traités selon les dispositions relatives aux changements de méthodes.

B. – Informations complémentaires au bilan et au compte de résultat.

Capital social.

Le capital social appelé versé s'élève à 270 092 310 €, il est divisé en 270 092 310 actions de 1 € chacune.

	Pays	Après le règlement-livraison mais avant l'exercice de l'option de surallocation			Après l'option de surallocation du 19/07/04		
		Nombre d'actions détenues	Montant	% détenu	Nombre d'actions détenues	Montant	% détenu
Etat français	France	180 391 667	180 391 667	66,7889	168 061 366	168 061 366	62,2237
Autocontrôle et divers	France	2 824 695	2 824 695	1,0458	2 824 695	2 824 695	1,0458
Salariés		8 220 201	8 220 201	3,0435	9 453 231	9 453 231	3,5000

	Pays	Après le règlement-livraison mais avant l'exercice de l'option de surallocation			Après l'option de surallocation du 19/07/04		
		Nombre d'actions détenues	Montant	% détenu	Nombre d'actions détenues	Montant	% détenu
United Technologies Corporation (UTC).	USA	4 672 935	4 672 935	1,7301	4 672 935	4 672 935	1,7301
Public.		73 982 812	73 982 812	27,3917	85 080 083	85 080 083	31,5004
Total		270 092 310	270 092 310	100,0000	270 092 310	270 092 310	100,0000

Variation des fonds propres.
(En euros.)

	Montants		Variations
	Au 31/12/04	Au 31/12/03	
Capitaux propres :			
Capital social	270 092 310,00	270 092 310,00	0,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport. . . .	0,00	0,00	0,00
Ecart de réévaluation. .	401 354,33	401 354,33	0,00
Réserve légale.	27 009 231,00	27 009 231,00	0,00
Réserves indisponibles.	6 457 817,76	6 457 817,76	0,00
Réserves réglementées.	108 737 228,53	108 737 228,53	0,00
Autres réserves	19 965 474,06	19 965 474,06	0,00
Report à nouveau	643 915 197,36	565 670 619,43	78 244 577,93
Résultat de l'exercice .	206 416 884,84	134 083 715,24	72 333 169,60
Subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées.	877 492,56	913 798,23	– 36 305,67
	1 283 872 990,44	1 133 331 548,58	150 541 441,86
Autres fonds propres :			
Fonds à capitaliser . . .		617 939,29	– 617 939,29

Réserve de réévaluation.
(En millions d'euros.)

	Montants		Variations
	Au 31/12/04	Au 31/12/03	
Réserve de réévaluation légale 1976 :			
Participations.	0,4	0,4	0,0
	0,4	0,4	0,0

Actif immobilisé.
(En millions d'euros.)

	Situation en début de l'exercice	Entrées	Sorties	Situation en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires, logiciels, fonds commercial.	1,6	0,0	0,0	1,6
Immobilisations corporelles :				
Terrains et agencements . .	3,1	0,0	0,6	2,5
Constructions	54,1	0,0	15,7	38,4
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0,2	0,0	0,0	0,2
Autres immobilisations corporelles	7,4	0,6	0,3	7,7
	64,8	0,6	16,6	48,8
Immobilisations financières :				
Participations	2 337,4	6,1	0,0	2 343,5
Créances rattachées à des participations	209,5	6,0	40,6	174,9
Autres titres immobilisés .	0	0,0	0,0	0,0
Prêts	146,9	1,6	69,0	79,5
Autres immobilisations financières	0,2	0,0	0,0	0,2
	2 694,0	13,7	109,6	2 598,1
Total des immobilisations.	2 760,4	14,3	126,2	2 648,5

Amortissements.
(En millions d'euros.)

	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires, logiciels, fonds commercial.	0,8	0,3		1,1
Immobilisations corporelles :				
Terrains et agencements . .	0,3			0,3
Constructions	24,8	2,2	2,7	24,3
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0,2			0,2
Autres immobilisations corporelles	5,9	0,5	0,2	6,2
	31,2	2,7	2,9	31,0
Total amortissements des immobilisations	32,0	3,0	2,9	32,1

Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2004.
(En millions d'euros.)

Nature	Ouverture	Augmentation			Diminution				Clôture
		Exploitation	Financières	Exceptionnelles	Capitaux propres	Exploitation	Financières	Exceptionnelles	
Provisions réglementées :									
Pour investissement.	0,6								0,6
Amortissements dérogatoires	0,3			0,1				– 0,1	0,3
Total provisions réglementées.	0,9			0,1				– 0,1	0,9

Nature	Ouverture	Augmentation			Diminution				Clôture
		Exploitation	Financières	Exceptionnelles	Capitaux propres	Exploitation	Financières	Exceptionnelles	
Provisions pour charges :									
Provisions diverses pour charges :									
Actif net Valin Participations			11,4						11,4
Contrôle Urssaf		0,4							0,4
Indemnités de fin de carrière	5,4	1,3			– 0,8	– 0,8			5,1
Médailles du travail				0,2					0,2
Retraite différentielle	2,8	0,1			– 2,8	– 0,1			
Lease-back	5,0					– 2,5			2,5
Impôt sur réévaluations immobilisations corporelles Labinal Part..	5,6							– 4,5	1,1
Impôt sur base TP				4,7					4,7
Charges Airbus				6,5					6,5
Total provisions pour charges	18,8	1,8	11,4	11,4	– 3,6	– 3,4		– 4,5	31,9
Provisions pour risques :									
Report déficitaires des filiales intégrées	148,4			39,5				– 16,1	171,8
Total provisions pour risques	148,4			39,5				– 16,1	171,8
Total provisions risques et charges	167,2	1,8	11,4	50,9	– 3,6	– 3,4		– 20,6	203,7

Echéances des créances.
(En millions d'euros.)

Postes du bilan	Montant brut	A – 1 an	A + 1 an et – 5 ans	A + 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations	174,9	34,0	140,9	0,0
Titres immobilisés (droit de créances)				
Prêts	79,3	1,4	5,6	72,3
Autres immobilisations financières	0,1			0,1
	254,3	35,4	146,5	72,4
Créances de l'actif circulant :				
Avances versées	0,0	0,0		
Créances clients et comptes rattachés	4,5	4,5		
Autres créances	24,2	24,2		
Groupe et associés	355,8	355,8		
Etat	40,4	40,4		
Charges constatées d'avance	1,0	1,0		
	425,9	425,9	0,0	0,0
Total	680,2	461,3	146,5	72,4

Echéances des dettes.
(En millions d'euros.)

Postes du bilan	Montant brut	A – 1 an	A + 1 an et – 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	383,2	98,9	201,0	83,3
Emprunts et dettes financières divers	390,8	305,3	64,1	21,4
Dettes d'exploitation	13,4	13,4		
Dettes diverses (1)	1 546,1	1 420,3	31,1	94,7
Produits constatés d'avance	0,5	0,5		
	2 334,0	1 838,4	296,2	199,4
(1) Dont sociétés liées, dettes à moins d'un an	1 377,6			

Charges à payer.
(En millions d'euros.)

Sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1,9
Sur dettes fournisseurs et comptes rattachés	5,9
Sur dettes fiscales et sociales	12,5
Sur dettes à des sociétés apparentées	0,2
Total	20,5

Produits à recevoir.

Leur montant s'élève à 0,6 million d'euros.

Charges et produits constatés d'avance.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1,0 million d'euros comprenant principalement des charges financières.
Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0,5 million d'euros correspondant au montant des primes sur option de change reçues.

Chiffre d'affaires.
(En millions d'euros.)

Désignation	Montant
Assistance générale	47,3
Revenus immobiliers	3,9
Personnel détaché	11,5
Autres	4,4
Total	67,1

Dividendes reçus.
(En millions d'euros.)

	Montant
Brevatome	0,0
Embraer	1,4
Europropulsion	1,0
Eurotradia	0,2
Etablissements Vallaroche	0,0
Hispano-Suiza	13,4
Labinal	9,2
Messier-Dowty Int Ltd	0,0
SEM MB	0,9
Snecma Moteurs	180,0
Snecma USA Inc	10,2
Sofrance	0,7
Snecma Propulsion Solide	15,9
Technofan	0,7
Techspace Aero	5,0
Turbomeca	34,0
Total	272,6

Résultat exceptionnel.
(En millions d'euros.)

	31/12/04
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	– 0,2
Plus ou moins-values sur cessions d'actif	– 5,3

	31/12/04
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	– 18,9
Ouverture du capital (dépenses)	– 24,9
Ouverture du capital (rbt. prev. de l'Etat)	6,0
Divers	
Mouvements sur amortissements et provisions exceptionnels	– 24,7
Première dotation MDT	– 0,2
Dotation provision pour impôt/bases TP	– 4,7
Dotation pour charges Airbus	– 6,5
Dotation reprise provision pour impôt/intégration fiscale.	– 23,5
Reprise sur actif immobilisé (vte. Newton)	5,7
Reprise provision pour impôt/réévaluation immobilisations reçues LP	4,5
Total	– 49,1

Effectif moyen (1).

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise (2)
Cadres	187	1
Agents de maîtrise	2	0
Techniciens	18	0
Employés	54	3
Total	261	4

(1) Définition du bilan social (effectif moyen avec ALD).

(2) Correspond exclusivement au personnel intérimaire présent au 31 décembre 2004.

Engagements.
(En millions d'euros.)

	Montant
Engagements donnés :	
En faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers :	
Clients : garanties de bonne fin de commandes	2,2
Clients : caution de garantie solidaire	249,6
Contre-garanties d'emprunt	0,2
Douanes	6,3
Sur financement des programmes civils	517,6
Engagements reçus :	
Sur financement des programmes civils	517,6

Liste des filiales et participations.
(En millions d'euros.)

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires exercice 2004	Bénéfice ou (perte) exercice 2004	Dividendes encaissés par Snecma en 2004
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de Snecma (soit 2,7 M€) :										
1. Filiales (plus de 50 % du capital) :										
a) Dans les filiales françaises :										
Connecteurs Cinch	13,5	– 4,2	100,0	11,3	11,3			16,2	8,7	
Etablissements Vallaroche	15,6	1,6	100,0	62,8	17,6			0,0	0,5	0,2
Hurel-Hispano	41,2	182,1	52,7	224,2	224,2	150,0	249,6	488,8	– 9,3	
Hispano-Suiza	36,8	50,8	100,0	163,8	163,8		0,3	345,2	2,1	13,4
Labinal	19,3	20,1	100,0	190,2	190,2			232,7	12,5	9,2
Messier Bugatti	33,6	153,8	100,0	180,3	180,3	10,0	0,4	397,4	26,0	
Snecma Moteurs	150,0	139,7	100,0	199,4	199,4		2,7	2 934,5	171,0	180,0
Snecma Propulsion Solide	20,0	7,6	100,0	23,9	23,9			245,0	17,2	15,9
SnecmaSat	9,2	0,1	100,0	9,3	0,0			0,0	0,0	
Sofrance	1,5	5,5	100,0	21,2	21,2			16,5	1,8	0,7
Turbomeca	38,8	124,1	100,0	539,0	539,0		0,2	662,1	44,5	34,0
Valin Participations	5,3		100,0	5,3	0,0			0,0	– 8,1	
Technofan	1,5	28,4	60,7	17,4	17,4			44,7	4,5	0,7
b) Dans les filiales étrangères :										
Labinal Italia Srl (1)	0,3		100,0	5,2	1,7			N.S.	N.S.	
Messier-Dowty Inc. Ltd	83,4	293,9	100,0	380,2	380,2			15,6	– 2,4	
Snecma Ltd (ex Labinal Ltd) (2)	23,0	24,5	100,0	40,0	40,0			0,0	0,6	
Snecma USA Inc.	124,8	– 8,4	100,0	127,6	127,6	2,4		0,0	13,5	10,2
Techspace Aero (Belgique)	62,3	88,6	51,0	63,8	63,8			272,7	24,8	5,0
2. Participations (10 à 50 % du capital) :										
a) Dans les filiales françaises										
Arianespace Participation (2)	306,4	– 15,0	10,4	31,7	0,0			N.C.		– 21,3
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations :										
1. Filiales (plus de 50 % du capital) :										
a) Dans les filiales françaises				0,0	0,0					0,0
b) Dans les filiales étrangères				1,8	1,8					0,0
2. Participations (10 à 50 % du capital) :										
a) Dans les sociétés françaises				6,9	4,2	3,6	2,9			1,9
b) Dans les sociétés étrangères				38,4	38,4	8,9				1,4

Pour les sociétés étrangères, le montant du capital, des capitaux propres, du chiffre d'affaires et du résultat est converti au taux officiel du 31 décembre 2004
(1) Labinal Italia Srl : société en cours de liquidation.
(2) Situation au 31 décembre 2003.

C. – Projet d'affectation du résultat 2004.
(En euros.)

Origines :	
Report à nouveau antérieur	643 915 197,36 €
Bénéfice de l'exercice	206 416 884,84 €
Affectation :	
Report à nouveau	850 332 082,20 €

D. – Attestations des commissaires aux comptes.

I. Extrait du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 17 février 2005.

Deloitte & Associés :	Mazars & Guérard :
JEAN-PAUL PICARD ;	MICHEL ROSSE ;
JEAN-MARC LUMET ;	JEAN-MARC DESLANDES.

II. Extrait du rapport général des commissaires aux comptes. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 17 février 2005.

Deloitte & Associés :	Mazars & Guérard :
JEAN-PAUL PICARD ;	MICHEL ROSSE ;
JEAN-MARC LUMET ;	JEAN-MARC DESLANDES.

85122

SOCOMIE

(Capital détenu directement à 100 % par Silic.)

Société par actions simplifiée au capital de 696 540 €.
Siège social : 4, place de Rio-de-Janeiro, 75008 Paris.
318 607 207 R.C.S. Paris.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Le bilan et les comptes approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 21 février 2005 ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches » du 14 mars 2005.

(Cet avis annule et remplace celui paru au Bulletin des Annonces légales obligatoires *du 23 mars 2005).*

85213

SODEXHO ALLIANCE

Société anonyme au capital de 636 105 652 €.
Siège social : 3, avenue Newton, Montigny-le-Bretonneux (Yvelines).
301 940 219 R.C.S. Versailles.

Chiffres d'affaires consolidés comparés (hors taxes).
(En milliers d'euros.)

	2003/2004	2004/2005	Variations (en %) A taux de change courants	Variations (en %) A taux de change constants
Premier trimestre (Septembre à novembre) :				
Restauration et services :				
Amérique du Nord	1 466 522	1 403 189		
Europe continentale	974 731	1 018 804		
Grande-Bretagne et Irlande	330 007	324 287		
Reste du monde	304 529	278 114		
Chèques et cartes de services	59 678	61 123		
Total	3 135 467	3 085 517		
Deuxieme trimestre (Décembre à février) :				
Restauration et services :				
Amérique du Nord	1 194 047	1 182 564		
Europe continentale	923 331	962 463		
Grande-Bretagne et Irlande	324 388	315 760		
Reste du monde	245 513	274 258		
Chèques et cartes de services	66 918	70 193		
Total	2 754 197	2 805 238		
Total premier semestre :				
Restauration et services :				
Amérique du Nord	2 660 569	2 585 753	– 2,8 %	4,4 %
Europe continentale	1 898 062	1 981 267	4,4 %	4,3 %
Grande-Bretagne et Irlande	654 395	640 047	– 2,2 %	– 2,1 %
Reste du monde	550 042	552 372	0,4 %	4,3 %
Chèques et cartes de services	126 596	131 316	3,7 %	6,8 %
Total	5 889 664	5 890 755	0,0 %	3,7 %

Cette progression se décompose de la façon suivante :

Croissance interne	4,0 %
Croissance externe (*)	– 0,3 %
Ecart de change	– 3,7 %

(*) Nette des cessions d'activités.

85288

SOFINCO

Société anonyme au capital de 134 294 589 €.
Siège social : 27, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.
542 097 522 R.C.S. Paris.

Rectificatif à la situation au 31 décembre 2004 publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 21 mars 2005.
Il y a lieu de supprimer à l'actif la ligne :

Résultat de l'exercice	96 483

85296

SYSTAR

Société anonyme au capital de 3 060 616,50 €.
Siège social : 171, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.
329 222 806 R.C.S. Nanterre.

A. — Comptes semestriels consolidés pour la période du 1er juillet au 31 décembre.

I. — **Bilan consolidé au 31 décembre 2004.**
(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/04	30/06/04
Actif immobilisé :		
Immobilisations incorporelles	5 528	5 525